

infos

Froeningen

Mars 2012

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL N° 79



AU SOMMAIRE

- P. 2 Mot du maire
- P. 3 Vie communale
- P. 10 Commune nature
- P. 11 Mobilisation pour l'école
- P. 16 Paroisse
- P. 16 Associations
- P. 25 Etat civil
- P. 32 Enseigne
- P. 34 Toponymie
- P. 37 Communauté juive
- P. 40 La croix de « Chrischtel »
- P. 43 Les prévisions de Pierre
- P. 44 Archives
- P. 46 Bon à savoir
- P. 48 Agenda

Le mot du maire

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Nous voilà à nouveau fidèles au rendez-vous de notre bulletin d'information. C'est pour moi l'occasion de me rapprocher de vous et de vous redire la passion qui m'anime, toute ma volonté restée intacte. Etre élu local, c'est accepter de vivre des instants difficiles, des conflits, des peines. Mais c'est également rencontrer des joies immenses, lors de célébrations de mariages, de naissances, de manifestations associatives, culturelles.

Quatre ans déjà, que l'équipe travaille sans relâche. Je veux l'en remercier, car un maire sans équipe solidaire – et je précise bien solidaire – aurait beaucoup de mal à réaliser les projets tout seul.

L'année 2011 s'est terminée dans la morosité. Crise, rigueur, dette, voilà ce qui occupe le devant de la scène depuis des mois. Au niveau communal, nous n'échappons pas non plus à ce sentiment diffus d'insécurité. Insécurité ou incivilités de toutes sortes, insécurité matérielle, insécurité dans les perspectives budgétaires, quand on vous annonce un gel, voire une baisse des dotations de l'Etat.

Mais je ne veux en aucun cas céder au défaitisme, et dire combien notre collectivité participe au dynamisme de notre économie par le lancement de travaux, par l'octroi de permis d'aménager et de construire.

Optimisme encore, dans l'organisation d'événements où règnent partage, amitié et plaisir de se retrouver. Les projets avancent, peut-être parfois moins vite que je ne le voudrais. Ils sont financés par des sources multiples. Le taux d'endettement de notre commune est peu élevé, et je souhaite qu'il se stabilise, ou même qu'il diminue dans les prochaines années. Mais certains projets sont onéreux et il faudra bien, si nous voulons progresser, prendre certaines décisions budgétaires.

Nous prônons une gestion rigoureuse pour améliorer la vie dans notre village. Un certain général a dit que « gouverner, c'est prévoir ». En la matière, prévoir, c'est avoir une vision de l'avenir, mais aussi rendre les choses possibles ; en maintenant un équilibre entre rentrées d'argent et dépenses, afin de garantir une fiscalité contenue.

Dans ce bulletin, vous trouverez toutes les explications concernant notre école et les démarches entreprises pour la sauver. Je remercie ceux qui se battent bec et ongle, et je vous demande, à vous Froeningois, même si vous n'avez plus d'enfants scolarisés, de nous soutenir dans les actions futures, en manifestant avec nous et en vous engageant à nos côtés dans ce combat.

L'année 2012 sera aussi une année d'élections. Je vous invite à faire ce geste citoyen. Venez exprimer votre ressenti, votre conviction ! Ne baissez pas les bras ! Ne pensez pas que notre président, au mois de mai, notre député, au mois de juin, ne changera pas grand-chose à notre situation. Venez voter ! Vos anciens se sont battus pour le droit de vote, et dans d'autres pays des peuples se battent encore !

Cette année, notre commune et ses associations organisent plusieurs événements. Je ne peux que vous encourager à donner un coup de main et à vous déplacer, en famille ou avec des amis, pour passer des instants de détente et de rencontre.

Notre fête des rues, le 29 avril, a besoin d'un grand soutien, pour cette 25^e édition. Je lance de nouveau un appel pour cette année, mais aussi pour les années à venir, afin que cette belle manifestation puisse perdurer. Merci d'avance pour votre futur engagement.

Votre maire
Gérard VONAU

Rendez-vous

COMMEMORATION



Le 11 novembre, Froeningen a honoré les victimes des guerres. A l'issue de la messe solennelle, le maire Gérard Vonau a présidé la cérémonie civile au monument, en présence, entre autres, des sapeurs-pompiers et des écoliers.

L'hommage s'est terminé par un verre de l'amitié offert par la commune.

PROMOTION



A l'occasion de la Sainte-Barbe, et en attendant l'installation officielle prévue ultérieurement, le maire a procédé à la nomination des nouveaux responsables du corps de première intervention de Froeningen : le sergent Franck Richard, comme chef de corps, et le sergent-chef Manuel Canals, comme adjoint.

Le caporal Salem Idiri a, de son côté, été élevé au grade supérieur. Le maire lui a rendu un hommage appuyé pour son investissement exemplaire.

NOEL DES SENIORS

Le 11 décembre dernier, la commune a invité ses seniors à la traditionnelle fête de Noël. Une centaine d'invités se sont retrouvés dans la salle du foyer, superbement décorée par Régine et Dolorès, pour déguster le repas proposé par le chef de l'Auberge de Froeningen.

L'animation a été assurée par la troupe de théâtre de Froeningen qui avait convié Camille et Thimotée à effectuer leurs premiers pas d'acteurs, devant le public froeningois.



VŒUX

Autre rendez-vous incontournable, la cérémonie des vœux a réuni les forces vives le 17 janvier, en présence des maires de la communauté des communes et des élus froeningois.

Après avoir évoqué brièvement les projets de bassin de rétention et les travaux d'accessibilité, le maire a lancé un appel aux partis politiques, pour qu'ils mettent en commun leurs énergies, afin d'améliorer le quotidien de nos concitoyens.

La cérémonie a par ailleurs servi de cadre à l'accueil, dans la communauté villageoise, des nouveaux habitants et des enfants nés dans l'année qui se sont vu offrir un bon pour un arbre de vie.



Visite

UN MINISTRE A L'AUBERGE

Le 1^{er} septembre dernier, au cours de sa visite dans le Sundgau, Frédéric Lefèbvre, secrétaire d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat et du tourisme, s'est arrêté à l'Auberge de Froeningen.

But de cette halte : se faire expliquer les difficultés rencontrées par les petits établissements pour se mettre aux normes au titre de la sécurité incendie et de l'accessibilité aux personnes handicapées.

Après lui avoir fait visiter les lieux, Muriel Renner a fait part au ministre de ses soucis de gérante d'un petit hôtel-restaurant : « *Nous disposons de sept chambres et d'une salle de 45 couverts. Cela signifie que nous entrons dans la 5^e catégorie, dans le classement des ERP (établissements recevant du public). Et de fait, nous sommes soumis aux mêmes obligations que les hôtels qui possèdent 100 chambres... C'est ingérable ! Nous avons déjà fait de gros efforts, et nous en ferons encore. Mais en ce qui concerne l'accessibilité, l'agencement de nos locaux nous fixe des contraintes incontournables. On ne peut quand même pas pousser les murs ! Sans parler du coût de tous ces investissements...* »

Message reçu, cinq sur cinq, mais la loi reste la loi...

Consécration

MEILLEUR JEUNE SOMMELIER DE FRANCE

Ancien apprenti à l'Auberge de Froeningen, sous les ordres du chef Christophe Renner, fils de Jean-Claude Klein qui exploite la ferme du Moersbach, Jean-Baptiste Klein, 24 ans, a remporté, en novembre dernier, le titre convoité de meilleur jeune sommelier de France.

Sélectionné parmi une centaine de candidats, il a pris le meilleur sur les huit autres finalistes.

Sommelier au Moulin de Mougins, le jeune homme ne compte pas en rester là et s'emploie à parfaire sa formation en France et à l'étranger.



Elections

VOTER PAR PROCURATION

Vous souhaitez voter par procuration lors des prochaines élections ?

Vous devez, pour cela, vous déplacer personnellement à la gendarmerie, avec votre carte d'identité et les coordonnées de la personne que vous avez choisie pour voter à votre place (prénom, nom, nom de jeune fille pour les femmes mariées, date et lieu de naissance). Les gendarmes ne se rendent à domicile que lorsque la personne est dans l'incapacité physique de se déplacer.

La personne à laquelle vous donnez procuration devra obligatoirement être inscrite sur la même liste électorale que vous.

N'attendez pas le dernier moment pour effectuer la démarche.

Heures d'ouverture de la gendarmerie d'Illfurth : de 8 à 12 h et de 14 à 18 h (de 9 à 12 h et de 15 à 18 h, le dimanche et les jours fériés).

Aménagement

ENFIN UN TROTTOIR VERS HOCHSTATT !

Réclamée par les riverains, attendue par les marcheurs, la liaison piétonnière entre Froeningen et Hochstatt a enfin vu le jour le long de la route départementale.



Deux fois, au moins, la commune a loupé le coche : lors de l'aménagement des trottoirs le long du CD 18V, dans les années 80, et lors de la réalisation des îlots de circulation, au début des années 2000. Il y a une trentaine d'années, le flux de véhicules n'imposait pas la réalisation d'un cheminement piétonnier sécurisé, et, plus récemment, des obstacles d'ordre administratif ont découragé les édiles.

Fin novembre, alors que beaucoup de riverains n'y croyaient plus, le trottoir, qui assure désormais la continuité entre les aménagements existants, a enfin vu le jour. Au prix de quelques difficultés de circulation et d'un bel effort financier...

Attribuée dans le cadre d'un appel d'offres, la maîtrise d'œuvre a été assurée par la société Cocyclique Ingénierie, pour un montant de 1.550 € HT. Les travaux proprement dits ont, quant à eux, été menés à bien par l'entreprise SARMAC, pour 11.873,70 € HT.

Grâce à cet aménagement réalisé sur le domaine public départemental, on peut à présent relier à pied Froeningen et Hochstatt, dans de bonnes conditions de sécurité. Maintenant très précisément délimité, le cimetière juif, qu'il longe, retrouve ainsi l'aspect digne d'un lieu d'ultime repos.

REALISATION D'UNE AIRE DE LAVAGE

Depuis août dernier, les ouvriers communaux disposent d'une aire de lavage, équipée d'une fosse à boue, pour nettoyer le matériel roulant.

L'aménagement réalisé à côté de l'ancien local de la CMPD, à présent utilisé comme dépôt communal, permet notamment de nettoyer la balayeuse, sans engorger la canalisation.

Les travaux confiés à la société MTP de Heidwiller sont revenus à 8.010,22 € HT.



Accessibilité

UNE ETUDE ET DES QUESTIONS

Si la mise en accessibilité des espaces publics permet aux handicapés de mieux exercer leur citoyenneté, elle n'en représente pas moins un casse-tête pour les élus.

La loi 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » énonce les obligations en matière de prise en compte des handicaps, quels qu'ils soient : physique, visuel, auditif, ou bien mental et psychique.

Si la mise aux normes ne pose aucun souci majeur pour une construction neuve, il n'en est pas de même pour les bâtiments anciens, telle la mairie-école ou l'église.

La commune de Froeningen a lancé un appel à concours pour une mission de maîtrise d'œuvre. La commission d'appel d'offres a choisi le cabinet d'architecte ENSAIS Bader de Riedisheim qui proposait une étude pour 5.039,17 € TTC, portant sur la mairie, les écoles et l'église.

Le projet présenté a été examiné par la commission ad hoc le 24 janvier. A l'église, il est prévu d'élargir l'entrée du cimetière par la démolition d'un pan de mur, pour permettre l'aménagement d'un accès « handicapé », l'agrandissement du parvis et la réalisation d'une rampe.

A la mairie, il est proposé de créer des marches supplémentaires ainsi qu'une rampe, en direction de l'actuel panneau d'affichage en bois, avec un retournement permettant l'accès à la porte d'entrée. Le bureau du secrétariat devra être abaissé et les portes entre ce bureau et la salle du conseil supprimées.

A l'extérieur, les bacs à fleurs seront enlevés, et un stationnement « handicapé » devrait voir le jour sur le trottoir près du portillon de la cour d'école.

Les toilettes devront être complètement repensées et agrandies, en prenant sur l'espace de la salle de classe.

A la petite école, le niveau de la cour sera rehaussé et l'escalier d'accès disparaîtra. Les W.-C. existants seront démolis et remplacés par des toilettes pour handicapés.

Même si l'architecte a exploité au mieux les possibilités existantes, ces propositions sont loin de faire l'unanimité. Une partie des conseillers souhaite que d'autres voies soient explorées et voudrait attendre d'en savoir plus sur le devenir de l'école, avant de prendre une quelconque décision, et de se lancer dans des travaux considérés par certains comme n'étant que du « rafistolage ».

L'architecte a été invitée à soumettre un chiffrage.



Urbanisme

DECLARATION DE TRAVAUX

- * **M. et M^{me} Claude HACQUARD** : réfection de la peinture, 3a, rue du Vignoble
- * **M^{me} Colette ARMSPACH** : réfection de la peinture, 22, rue du Moersbach
- * **M. et M^{me} Bertrand SCHLEICHER** : réfection de la peinture, 4 rue du Vignoble
- * **M. et M^{me} Richard PFLIEGER** : réfection de la peinture, 99, rue Principale
- * **M. et M^{me} Jean-Claude RIETSCH** : réfection de la peinture, 20, route d'Illfurth
- * **M. et M^{me} Salem IDIRI** : réfection de la peinture et de la toiture, 17, rue Principale
- * **M^{me} Marie-Antoinette BLEU** : réfection de la peinture, 28, rue de Galfingue
- * **M. et M^{me} Maurice SCHMERBER** : réfection de la peinture, 2, rue des Jardins
- * **M. et M^{me} Constantin CASULA** : installation d'une clôture et d'un abri de jardin, 8, rue des Faisans
- * **M. Maximin GABRIEL** : création d'un auvent, 35, rue Principale
- * **CARRE EST** : division foncière, 6, rue Principale
- * **M. et M^{me} Jérôme JULIEN** : mise en place d'une clôture, 2, impasse des Peupliers
- * **Mme Yvette MACRI** : mise en place d'un abri de jardin, 16, rue de la Synagogue
- * **SCI WIN** : création de places de parking, 3, rue des Faisans
- * **M. Roger BOHRER** : réfection de la peinture, 8, rue de Galfingue
- * **M. Daniel BAUER** : réfection de la peinture, 65, rue Principale
- * **M. André HESS** : installation de panneaux photovoltaïques, 2, rue de Galfingue
- * **M. et M^{me} René MEYER** : panneaux photovoltaïques, 10, rue de Galfingue

BILAN ENERGETIQUE

Fin septembre, les bâtiments communaux ont fait l'objet d'une inspection dans le cadre de l'audit sur le bilan énergétique des bâtiments publics réalisé dans le cadre du Plan Climat.

Pour l'instant, Froeningen est toujours dans l'attente des résultats de cette étude.



Quartier

COLLINE : REUNION...

La réunion de quartier organisée le 27 juin pour les habitants de la colline a réuni une trentaine de riverains des rues de l'Eglise, des Vergers, du Vignoble et de la Colline.

Divers thèmes ont été abordés, notamment les problèmes de circulation et de stationnement : vitesse excessive, non respect de la priorité au débouché sur la rue de l'Eglise, stationnement dangereux, matérialisation du passage vers la rue de la Colline, etc. Ont également été évoqués le problème des nuisances : haies envahissant le domaine public, mise en cause de l'autorisation de brûlage de végétaux, bruit provoqué par le passage sur les grilles métalliques, dépôts sauvages de déchets verts, non-respect de la réglementation sur le bruit, dépôts de poubelles non conformes, crottes de chiens, etc.

Les riverains de la rue de la Colline ont, de leur côté, réclamé l'achèvement des travaux d'aménagement par le lotisseur, bien que tous les terrains ne soient pas encore bâtis.

ET RECEPTION

Le premier passage en vue de la réception des travaux de viabilité, rue de la Colline, a eu lieu le 15 septembre. Il a été suivi d'une deuxième visite, pour levée des réserves, le 6 octobre, ce qui a permis l'incorporation des travaux de voirie et réseaux du lotissement des Abeilles dans le domaine public communal, par délibération du conseil municipal, en date du 7 novembre.



Urbanisme

PERMIS DE CONSTRUIRE

- * **Dominique HUARD** : rénovation et agrandissement de véranda et ouverture de fenêtre, 1, rue des Juifs
- * **Jérôme LAMOTTE** : construction d'une maison d'habitation, 8, rue de la Colline
- * **CARRE EST** : logements, rue Principale
- * **Martial SCHNEIDER** : transformation de fenêtre en porte-fenêtre, démolition d'un garage et création d'une terrasse, 1, rue de Galfingue
- * **Philippe HAUBENSACK** : construction d'une maison d'habitation, 12, rue de la Colline
- * **Olivier BONDUE** : création d'un garage, 57, rue Principale

PERMIS D'AMENAGER

- * **Société SOVIA** : création d'une trentaine de maisons dans le prolongement de la rue des Pâtures
Permis refusé en l'absence d'un aménagement contre les coulées de boue

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

- * **Jeanine MEZZAROBBA à Morgane COLOMBO** : terrain de construction, rue du Moersbach
- * **Jean STEINMANN/Céline WIRTH à M. et M^{me} DOUBLIER** : 5, rue du Vignoble
- * **Donato PETITO à M. DEMANGEAT et M^{me} MERKLE** : maison d'habitation, 17, rue du Moersbach
- * **M. et M^{me} Guillaume GRAFF à M. BOETSCH et M^{me} MELONI** : maison d'habitation, rue du Château
- * **M. et M^{me} Jean-Marie SOTHER à Elise ROESLIN** : commerce, 16 route d'Illfurth
- * **M. Thomas GIEGEL à M. et Mme HERVE GERH** : maison d'habitation, 3a, rue de la Synagogue
- * **M. et M^{me} Thierry BAUER à M. et M^{me} Olivier BONDUE** : maison d'habitation, 57, rue Principale
- * **M^{me} Jacqueline KLEIN à M. et M^{me} Bertrand MAULER** : terrain au Kelmen
- * **SODICO à M. HAUBENSACK et M^{me} BARNABE** : terrain de construction rue de la Colline

Réparation

EGLISE : QUAND LA SONNERIE CLOCHE

Depuis l'été dernier, l'horloge de l'église et la sonnerie des cloches ont connu des incidents à répétition. D'importants travaux ont été nécessaires pour y remédier.

Pannes à répétition, tintements de cloches intempestifs... Les ratés de l'horloge et de la sonnerie de l'église ont été nombreux, ces derniers mois. La faute à l'usure des installations et à la foudre qui a endommagé l'horloge mère.

Après plusieurs tentatives de remise en état, la Société André Voegelé de Strasbourg, qui assure l'entretien pour le compte de la commune, a dû se résoudre à remplacer l'horloge principale et le programmeur de cloches en septembre.

La nouvelle horloge mère se présente sous la forme d'un boîtier installé à la sacristie. Commandée à partir de Paris, elle transmet des impulsions toutes les quelques secondes et actionne le cadran, les cloches et les marteaux. Elle remplace l'installation électronique, qui faisait fonctionner la vieille horloge mécanique et qui a été détériorée le 13 juillet dernier, au cours d'un orage.

Le remplacement de l'horloge mère, nécessaire à la suite d'un sinistre, a été pris en charge par l'assurance à hauteur de 2.124,10 € TTC.

Le technicien campanaire a également été obligé de remplacer l'appareil de tintement des trois cloches pour un montant de 2.830,93 € TTC.

En février, c'est le moteur de volée de la troisième cloche qui a dû être changé pour 1.666,03 € TTC.



CHAUDIERE CASSEE

A la petite école, c'est la chaudière qui a rendu l'âme, fin janvier. Un nouvel équipement à condensation a été mis en place. Coût : 4.065 € HT.



ECLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public fait l'objet d'un entretien régulier. En raison du coût élevé du déplacement d'une nacelle, les interventions sont cependant regroupées.

Nos lampes étant hétéroclites et souvent obsolètes, un diagnostic sur l'état de nos installations sera effectué prochainement.



REUNION DES SECRETAIRES



Benoît Kennard, le nouveau directeur général des services de la CCASI, a mis en place des rencontres régulières pour les secrétaires des dix communes membres.

Ces réunions permettent au personnel administratif de la comcom de mettre en commun son expérience et d'harmoniser sa manière de travailler, pour plus d'efficacité et une meilleure synergie entre les communes et la communauté de communes. Elles traitent de sujets particuliers, comme l'urbanisme ou la fiscalité, et tiennent les secrétaires au courant des dossiers d'actualité de la CCASI, comme, par exemple, celui de la redevance incitative pour les déchets.

En octobre dernier, c'est Gérard Vonau qui a accueilli le groupe à la mairie de Froeningen.

... ET DU PERISCOLAIRE

L'accueil périscolaire et la cantine scolaire sont gérés par la communauté de communes. Marie-Odile Hecklen, la coordinatrice périscolaire au sein de la comcom, Noémie Wioland, la directrice du centre « Les P'tits Choux » de Hochstatt, dont dépendent nos écoliers, et Elodie Jausy, l'animatrice assurant l'accueil du soir à Froeningen, sont venues à la rencontre des parents, en octobre dernier, pour leur expliquer le fonctionnement du service et écouter leurs doléances.

On peut contacter le centre périscolaire de Hochstatt au 03.89.32.11.27 ou au 06.73.92.46.76 ou par courriel : clsh.hochstatt@cc-secteurdillfurth.fr



ASSISTANTES MATERNELLES

Depuis juillet, la communauté de communes dispose de son propre Relais Assistantes Maternelle ou RAM.

Outil précieux pour les parents à la recherche d'un mode de garde, et pour les assistantes maternelles isolées, il permet non seulement de mettre en relation employeurs et employés, mais leur propose également toutes les informations souhaitées, assurant, aussi, une écoute en toute confidentialité.

Pour les assistantes maternelles, le RAM organise par ailleurs réunions d'information et conférences, ainsi que des animations, avec les enfants, leur permettant de se retrouver et d'échanger entre collègues.

Le RAM « Les Cigognes » est ouvert au public le lundi, de 13 à 18 h, le mercredi, de 13 à 17 h, le vendredi, de 8 à 12 h, et sur rendez-vous, au rez-de-jardin de la maison de la CCASI, 2, place du Général de Gaulle à Illfurth. L'animation est assurée par Marie Hanser
Tél. 03.89.25.55.68. Courriel : ram@cc-secteurdillfurth.fr

EAU

Dans le cadre du renouvellement des poteaux d'incendie, la commune a fait remplacer trois hydrants par le syndicat d'eau : rue Principale, rue de la Ferme et rue de Galfingue.

Le syndicat a également programmé de changer, prochainement, la conduite d'eau de la rue des Juifs.

COMPOSTEURS

La comcom vous propose d'acquérir un composteur de 400l pour 20€ (chèque à l'ordre du Trésor Public).

Une soirée d'information est prévue jeudi, 29 mars, à 20h30, à la salle communale de Spechbach-le-Haut.

DEUX LIBELLULES !



Froeningen a été l'une des premières communes du secteur à adhérer à la démarche préconisée par la FREDON (fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles), pour lutter contre l'usage de pesticides et encourager les pratiques naturelles en matière d'entretien des espaces publics.

Cet engagement, aux côtés de l'Agence de l'Eau et de la Région, concrétisé il y a deux ans, implique le respect d'un cahier des charges très précis et fait l'objet d'évaluations régulières.

La dernière remonte au 9 septembre. Elus et ouvriers communaux ont été soumis à un questionnaire d'une cinquantaine de points, portant sur les méthodes de travail, les outils utilisés, les gestes santé, le stockage des produits, les méthodes mises en œuvre pour économiser l'eau, la politique d'information, l'engagement des habitants, etc.

L'état des lieux s'est poursuivi par une inspection minutieuse du dépôt communal et une visite des sites, pour vérifier les pratiques d'entretien et leur efficacité.

Cet audit a permis à la commune de faire valider ses efforts. Il s'est traduit par l'attribution de deux libellules, qui à la manière des fleurs, en matière d'embellissement, récompensent les pratiques environnementales respectueuses de la nappe phréatique et de la santé publique.

Aux deux entrées du village, un panneau vert et bleu signale que Froeningen fait désormais partie des « communes nature » qui ont complètement supprimé les pesticides et acceptent de recourir à des méthodes d'entretien douces par désherbage manuel ou thermique, plantation de fleurs peu voraces en eaux, etc. Dans ce contexte, l'agent technique Martial Ceaux participe à des formations régulières. L'automne dernier, il a notamment suivi un stage pour apprendre à mettre en scène vivaces et graminées.

PAILLER, C'EST BON POUR LE JARDIN !

Le paillage évite de recourir à l'utilisation de pesticides, en maintenant un sol propre. Il limite le dessèchement et participe à une bonne fertilité du sol, en favorisant la vie biologique et le travail des vers de terre. De plus, il protège le sol des intempéries (gel ou fortes pluies) et évite le tassement et la formation d'une croûte en surface.

L'installation du paillage doit être faite sur un sol parfaitement débarrassé de la végétation spontanée, communément appelée mauvaises herbes, et sur une terre humide, de préférence sur un épandage de compost d'une épaisseur d'environ 10 cm.

Dans le potager, on évitera de recouvrir le collet des plantes, afin de ne pas les étouffer. Pour les haies et les arbustes, le paillage doit s'étendre sur au moins un mètre de largeur.

Matériaux de récupération

Pensez à utiliser des matériaux de récupération de votre jardin, gratuits, et qui se transforment en humus : les feuilles mortes, si elles ne proviennent pas de végétaux malades, les tontes de pelouse que l'on laissera sécher avant de les étaler, de la paille de céréales ou du broyat de déchets secs (branches, etc.).

D'autres paillis organiques sont disponibles dans le commerce : écorces de pin (à éviter pour les rosiers), écorces de feuillus (pour haies, arbustes, rosiers, etc.), paillettes de lin, de chanvre, écorces de fèves de cacao, idéales pour les bacs à fleurs. Ce type de paillis se décompose en un an et se mélange facilement à la terre, après utilisation.

Il existe aussi des paillis minéraux : billes d'argiles, cailloux, déchets d'ardoises, rocailles, etc. qui contribuent au réchauffement du sol et peuvent devenir un élément de décoration du jardin!

On trouve enfin des paillis plastiques, non biodégradables, intéressants pour les grandes surfaces, mais dont l'aspect visuel n'est pas toujours esthétique et qui appauvrissent la terre.

Document rédigé par la FREDON Alsace, avec le concours financier de la Région Alsace et de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse

Mobilisation

NON A LA MISE A MORT DE L'ECOLE !

Depuis quelques semaines, tout le village est mobilisé pour sauver ses deux classes. Banderoles, manifestations, opération école morte, motions, appel aux grands élus, courrier au sous-préfet... D'ordinaire si discrets, les Froeningois n'assisteront pas en spectateurs à la mise à mort programmée de leur école !

Il n'y a pas si longtemps encore, aller à l'école dans son village était un droit. C'était du temps de l'école de la République qui accompagnait les enfants sur les chemins du savoir et de l'accès à la citoyenneté. Ce temps est révolu...

Les effets conjugués d'une démographie défavorable, d'une politique drastique de suppression de postes d'enseignants et d'une gestion totalement arbitraire des effectifs scolaires, de la part de l'administration, conduisent au démantèlement des petites écoles communales. Dans l'œil du cyclone pour la rentrée prochaine, Froeningen compte bien rappeler la République à ses devoirs !



Notre école fonctionne actuellement avec deux classes de trois niveaux chacune. Celle des petits regroupe les enfants de grande section de maternelle, du CP et du CE1 ; celle des grands réunit les élèves du CE2, du CM1 et du CM2. En l'état actuel des prévisions, le nombre d'enfants sera de 33 pour la rentrée de septembre, de quoi maintenir sans problème nos deux classes. L'inspectrice de circonscription est d'ailleurs venue en mairie, le 8 décembre, pour nous confirmer la bonne nouvelle.

Hélas, un mois plus tard, changement radical de ton... On nous annonce la fermeture d'une classe ! Sans que les effectifs aient bougé...

En cette période de disette, nous sommes considérés comme des privilégiés ! Le recteur d'académie doit faire l'économie de 108 instituteurs dans le Haut-Rhin, et Froeningen, avec ses 660 habitants, est une victime toute trouvée.

Tour de passe-passe

Sauf qu'il y a un hic... Nous avons assez d'enfants pour deux classes ! Qu'à cela ne tienne, l'Education nationale n'en est pas à un petit tour de passe-passe près ! Et l'inspectrice de sortir de son chapeau une mesure sans la moindre base légale : les petits de 5 ans iront dorénavant à l'école de Hochstatt ! Et ce n'est pas négociable ! Il suffisait d'y penser... Et pourquoi, cette décision subite ? Parce que nos petits ne bénéficieraient pas, chez nous, de conditions de scolarisation favorables à leur épanouissement...



Ça ne fait jamais que depuis 1956 que nos 5 ans sont scolarisés avec leurs camarades du cours préparatoire et du cours élémentaire 1, sans qu'aucun d'entre eux n'ait eu à subir de traumatisme notoire ! Oui, nous rétorque-t-on, mais vous avez une école élémentaire, et une école élémentaire n'a pas de classes maternelles, contrairement à une école primaire. Soit, alors il suffit de changer la terminologie ! Ce problème sémantique a quand même échappé pendant près de 60 ans à la

sagacité des inspecteurs successifs ! C'est sans doute un pur hasard, si on le relève justement l'année où il faut faire des coupes sombres...

Comment l'Education nationale voit-elle donc la nouvelle organisation de l'école de Froeningen ? Le 6 janvier dernier, l'inspectrice a demandé aux élus d'engager une réflexion pour choisir, pour la rentrée 2012, entre une classe unique à cinq niveaux (du CP au CM2) et la création d'un regroupement pédagogique intercommunal avec Hochstatt.

Une classe unique ? Comment, une enseignante, de surcroît à mi-temps, pourrait-elle gérer une trentaine d'enfants répartis sur cinq niveaux, surtout si le poste complétant son horaire est assuré par une personne inexpérimenté comme ces dernières années ? Si on voulait pousser les familles de Froeningen à retirer leurs enfants de l'école communale, on ne s'y prendrait pas autrement !

Un regroupement avec Hochstatt ? Notez qu'il y a du progrès : ne nous avait-on pas suggéré, il y a deux ans, un rapprochement avec Heimsbrunn... N'empêche, qu'on nous explique donc la cohérence de la politique d'économie que l'on veut mettre en place. A cause d'un, deux ou trois enfants, on voudrait nous obliger à mettre en place un syndicat scolaire, avec tout ce que cela implique en lourdeurs administratives et en dépenses supplémentaires, ainsi qu'un transport, pour effectuer quatre fois par jour la navette entre Froeningen et Hochstatt ? Sans doute les bus passeront-ils par les champs aux heures de pointe... Et qui paiera ? Dans tous les cas de figure, vous ! Ni Froeningen, ni Hochstatt ne veulent de cette union forcée !



Nos enfants ne sont pas des marchandises

Et que mettrait l'inspectrice dans la corbeille de la mariée ? Si le RPI devait se faire, Froeningen devrait conserver deux classes dites « physiques » - le CP et le CE1 – avec, en tout et pour tout, onze enfants résidents. L'effectif serait complété par des écoliers de Hochstatt. En contrepartie, les élèves du CE2, du CM1 et du CM2 de Froeningen iraient dans la commune voisine. Cette organisation, qui nécessite l'accord du maire de Hochstatt, se ferait au prix de la fermeture d'une de ses quatre classes élémentaires. Pas sûr, que ni lui, ni ses parents d'élèves, applaudissent des deux mains...

A-t-on seulement réfléchi à ce que serait la vie d'un écolier Froeninois ? On l'enverrait à Hochstatt les trois premières années, on le ferait revenir au village pour le cours préparatoire et le CE1, et on le renverrait à Hochstatt pour les trois années suivantes, avant qu'il ne parte au collège d'Illfurth... Nos enfants ne sont pas des marchandises que l'on ballote !

Totalement incohérent, ce scénario a, semble-t-il, depuis, été abandonné par l'inspection d'académie. Comme a été abandonnée l'idée de laisser un quelconque choix aux élus de Froeningen... Quelle ne fut pas leur surprise, en effet, d'apprendre, par la presse, que l'administration avait décidé pour eux, dans le cadre du réaménagement de la carte scolaire, à savoir la suppression d'une de nos deux classes et la création d'un regroupement avec Hochstatt. Contre l'avis des communes concernées !

Entérinée par le comité technique paritaire, la décision devait faire l'objet d'un vote du conseil départemental de l'Education nationale, réuni le 21 février à l'hôtel du Département à Colmar, sous la coprésidence du préfet du Haut-Rhin. Elle a été rejetée, par 22 voix contre et deux abstentions, avec l'ensemble des autres mesures prévues, grâce à une levée de boucliers des élus et des syndicats d'enseignants, soutenue par une mobilisation sans précédent.

Devant ce rejet, le préfet a proposé de créer, d'ici le mois de juin, des commissions composées d'élus et de représentants de l'administration, en vue de la tenue du prochain conseil départemental. Sans plus de précisions. On en est là...



A Froeningen, élus et parents d'élèves sont entrés en résistance contre le démantèlement de l'école, l'abus de pouvoir de l'inspectrice et le déni de démocratie de la part de l'Education nationale. Mais la partie est loin d'être gagnée.

Un village sans école est un village sans avenir, et des classes « physiques » relève d'un vulgaire replâtrage. Ecole de la République, on foule ton âme au pied...

Le 3 février, c'est de la bouche des élus que les enseignantes apprennent le deal proposé à la municipalité, début janvier, et le 7 février, les parents sont mis au courant lors du conseil d'école. Le 10 février, le maire et l'adjointe déléguée aux écoles rencontrent le maire de Hochstatt. Sur la même longueur d'ondes, ils adoptent une position commune.

Devant le fait accompli

Alors qu'il aurait dû discuter, ce soir-là, des propositions de l'inspectrice, le conseil municipal, placé devant le fait accompli, vote, le 13 février, une motion contre le démantèlement de l'école communale (voir encadré). Une première protestation publique a lieu, devant la mairie-école, dès l'annonce des mesures dans la presse. Contact est pris, entre autres, avec le secrétariat parlementaire du député Jean-Luc Reitzer qui demande qu'on lui adresse un argumentaire détaillé.

Parallèlement, les délégués de Froeningen demandent l'inscription, à l'ordre du jour du conseil de la communauté de communes du secteur d'Illfurth, du vote d'une motion de soutien. Elle sera adoptée à l'unanimité lors de la séance plénière du 16 février (voir encadré).



Les mesures de démantèlement de l'école de Froeningen sont exposées aux élus communautaires par Christiane Schultz. Dans la foulée, Bertrand Ivain, le maire de Saint-Bernard, s'insurge : « Même si les effectifs sont là, l'inspectrice d'académie tord des bras pour arriver à supprimer des postes ». L'adjoint au maire d'Illfurth, Christian Sutter, dénonce une politique qui « impacte les plus faibles » et Michel Willemann, le maire de Hochstatt, demande que l'on dise expressément qu'il n'est pas

MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réuni en séance plénière le 14 février 2012 le conseil municipal, unanime,

1) **dénonce** la gestion purement comptable des effectifs, mise en œuvre sans discernement, au détriment des petites écoles de village,

2) **s'indigne** du double langage tenu par le recteur d'académie, assurant, d'un côté, ne pas vouloir fragiliser les petites unités, et annonçant, de l'autre, unilatéralement, des mesures mettant en péril l'école de Froeningen, village de 660 habitants,

3) **réclame** le maintien, à Froeningen, des enfants de grande section, de tout temps scolarisés avec les autres élèves du cycle 2, et dont le départ forcé vers Hochstatt n'a qu'un seul but : faire baisser le nombre d'écoliers, de façon à justifier une fermeture,

4) **refuse** la fermeture de classe annoncée, le passage à la classe unique et la création d'un regroupement scolaire coûteux, et préjudiciable au rôle social de l'école, qu'on veut lui imposer,

5) **revendique** le droit de scolariser ses enfants au village et des conditions d'enseignement dignes d'une école de la République,

6) **appelle** l'Education à annuler d'urgence les mesures annoncées

7) **prendra toutes les mesures** qu'il jugera nécessaire pour faire entendre sa voix

demandeur pour accueillir les enfants de 5 ans dans son école maternelle.

A l'issue des débats, l'adjointe déléguée aux écoles remet au président et aux maires des communes de la CCSI un sac décoré par les écoliers de Froeningen, avec ces mots : « *Prenez-en bien soin, c'est un collector, peut-être qu'à la rentrée nous n'aurons plus d'école !* »...

« Massacre à la tronçonneuse »

Mardi, 22 février, Froeningen déclare l'école « morte ». Du jamais vu ! Une trentaine d'adultes, élus, parents et grands-parents d'élèves, et une quinzaine d'enfants, accompagnent l'institutrice Marina Girard à Colmar pour défendre sa classe et l'école de Froeningen. En compagnie, notamment, de la délégation de Bisel, en lutte également, ils font entendre la voix du Sundgau et... du bon sens ! Avec quelque 400 autres manifestants, venus de tout le département, ils bloquent longuement le carrefour de l'avenue d'Alsace, à hauteur de l'Hôtel du Département. Les défenseurs de ce que le président Nicolas Sarkozy appelle « *la plus belle réussite de la République, le vecteur de l'égalité des chances* » obtiennent le rejet de la carte scolaire et la mise en place de commissions.

Ce même jour, le député Reitzer dénonce le « *massacre à la tronçonneuse* » perpétré dans son département, lors de la réunion du groupe parlementaire UMP, provoquant l'ire du Premier ministre. Son attaché parlementaire confirme que le dossier de l'école communale de Froeningen sera traité en priorité, même si le député ne peut prendre aucun engagement formel quant à l'issue de sa démarche.

Seuls parmi les autres grands élus contactés, la sénatrice Catherine Troendlé et le conseiller général Alphonse Hartmann ont, à ce jour, réagi. Dans un courrier à l'inspectrice d'académie, ce dernier dénonce « *les mesures destinées à réduire sciemment le nombre d'élèves (...), en les déplaçant à Hochstatt* » et prend fait et cause pour l'école de Froeningen. Le sous-préfet n'a, quant à lui pas encore répondu au courrier du 24 février.

L'obligation morale des parents

Mais quelle que soit l'écoute que ces interventions trouveront, une chose est sûre : seule la scolarisation de tous les enfants de Froeningen, à Froeningen, permettra de sauver l'école ! C'est pourquoi, les élus, les parents d'élèves et les enfants, qui veulent garder leurs classes, lancent un appel solennel aux familles qui ont fait un autre choix. C'est au final elles qui auront le pouvoir de vie et de mort sur notre école !



MOTION DE SOUTIEN DE LA CCSI

Après l'exposé fait par le maire de Froeningen sur le processus de démantèlement de son école communale, engagé par l'inspection d'académie, le conseil de la CCSI, réuni en séance plénière le 16 février 2012, exprime son entière solidarité au conseil municipal de Froeningen qui

1) s'oppose à la gestion purement comptable des effectifs, mise en œuvre sans discernement, au détriment des petites écoles de village

2) s'indigne du double langage tenu par le recteur d'académie, assurant, d'un côté, ne pas vouloir fragiliser les petites unités, et annonçant, de l'autre, unilatéralement,

des mesures mettant en péril l'école de Froeningen, village de 660 habitants

3) réclame le maintien, à Froeningen, des enfants de grande section, de tout temps scolarisés avec les autres élèves du cycle 2, et dont le départ forcé vers Hochstatt, à la demande de l'Inspection, n'a qu'un seul but : faire baisser le nombre d'écoliers, de façon à justifier une fermeture

4) refuse la fermeture de classe annoncée, le passage à la classe unique et la création d'un regroupement scolaire coûteux qu'on veut lui imposer.



Ecole L'ALBUM PHOTOS



Une année scolaire réussie, ça se fête...
Au revoir, maître !



Les vacances passent trop vite.
C'est déjà la rentrée.
Pas grave, on retrouve les copains !



Du chocolat chaud et des mannalas
Nous, on aime Saint-Nicolas !



Nous sommes incollables sur les épices...
Le chef de l'Auberge nous a fait découvrir leur goût!

DECOUVERTE

Sortie de fin d'année au Château du Hugstein en compagnie de Jean-Marie Nick...

SECURITE



Exercice d'évacuation avec les pompiers, sous la direction du sergent-chef Manuel Canals...

SYMBOLE



Découverte des symboles de la République à la mairie : le buste de Marianne, la photo du Président et même le collier du maire !

CIVILITE

Rappel des règles de civilité à observer à l'école et dans le village, avec l'agent technique communal et l'adjointe.



L'ABBE JONATHAN NOCK



Né le jour de l'Assomption, à Dinsheim sur Bruche, près de Mutzig, l'abbé Jonathan Nock, 29 ans, a été affecté à la communauté de paroisses des portes de l'Altenberg - Sainte Odile, l'automne dernier.

Ordonné prêtre en la cathédrale de Strasbourg en 2009, le jeune vicaire seconde à présent le curé Frédéric Flota dans ses fonctions de chargé d'âmes des six paroisses du secteur.

Ancien élève de l'école hôtelière d'Illkirch, l'abbé Nock est entré au séminaire de Strasbourg en 2002. Après un stage dans une paroisse de la banlieue munichoise, il a officié à la paroisse Saint-Florent de Cronembourg où il avait été précédemment séminariste stagiaire, puis diacre.

Souriant et chaleureux, passionné de chant, le jeune prêtre terminera, dans notre communauté de paroisses, ses années de vicariat et occupera le presbytère de Zillisheim.

Toutes ses ouailles lui souhaitent un sacerdoce fécond !

MARCHE DE NOEL

Il y a des signes qui ne trompent pas... Quand brillent les yeux des enfants, c'est que la magie opère. Cette magie, les organisateurs du marché de Noël ont réussi à la créer, une fois encore, au foyer Sainte-Barbe, fin novembre, à l'approche de la fête de la Nativité.

Vapeurs de vin chaud, parfums d'anis et de cannelle : Noël n'est plus très loin... Surtout si l'on se fie à tous ces objets réalisés par les mains expertes de Charlette et de ses amies du groupe de tricot et du conseil de fabrique. Couronnes de l'avent patiemment décorées, calendriers en feutrine, boules artisanales, bougeoirs peints, arrangements divers, Pères Noël et bonhommes de neige brodés, étoiles scintillantes et une profusion d'autres bricolages, proposés à des prix défiant toute concurrence, annoncent indéniablement la venue du « Christkendl » !



La vente, organisée au profit de la paroisse, a attiré un nombreux public et définitivement installé au calendrier des manifestations ce joli rendez-vous d'avant Noël.

Société de chant HOMMAGE



Gilbert Koenig, le président de la société de chant de Froeningen, et son homologue de Hochstatt, Antoine Bach, ont tenu à honorer ensemble Gilbert Spiess, à l'occasion de ses 80 ans.

Un petit geste pour un grand monsieur du chant choral : choriste, organiste et chef de chœur honoraire...

SAINTE-CECILE

Les chantres aiment sainte Cécile... et ils ne manquent pas une occasion pour le lui prouver !

En effet, tous les ans ils organisent un banquet en son honneur.

Et le président Gilbert Koenig n'a pas manqué l'occasion de convier chantres et membres de la section théâtrale à la table festive dressée au foyer, l'hiver dernier, à l'issue de la messe solennelle.



CHORISTES

La chorale lance un appel aux hommes et aux femmes désireux de contribuer à embellir les offices. Contact : Fernande Meyer (0389254043).

LE 90^e ANNIVERSAIRE FETE AVEC ECLAT



14 août : messe solennelle, en présence des portedrapeaux et des délégations d'anciens combattants

Aimé Bauer, vice-président de l'association du monument, porte le drapeau



Les sapeurs-pompiers et la chorale ouvrent la procession.

LA RESTAURATION EST LANCEE

La restauration du mémorial a démarré !

L'association du monument a confié les travaux sur les ouvrages et la réfection du mur aux Etablissements Jacques Gassmann de Balschwiller, pour un montant de 38.207,20 €, et la remise en état de la clôture, à l'entreprise Goetschy, de Rosenau, pour un montant de 6.500 €.

Les travaux ont démarré et se poursuivront sur le site au printemps. Parallèlement, la collecte de dons se poursuit auprès de la Fondation du Patrimoine et de l'association.



Le curé Frédéric Flota bénit le monument comme l'avait fait le curé Auguste Ebenrecht, le 14 août 1921, lors de l'inauguration.



Orchestrée par le colonel honoraire Michel Buecher, la cérémonie s'est terminée par un dépôt de gerbe. Le matin-même, un soldat français du 152^e RI de Colmar était tombé en Afghanistan...



CONFERENCE DU D^r BUECHER

En 1923, les bâtisseurs du monument aux morts ont créé une société pour conserver et embellir le mémorial tout neuf. En 1991, le but de l'association a été étendu à la restauration et, en 2003, au travail de mémoire.

C'est dans ce cadre, que l'association pour la conservation du monument aux morts a organisé, fin septembre, une exposition-conférence, animée par le vétérinaire colonel honoraire Michel Buecher.



Après avoir eu la charge du protocole lors de la célébration du 90^e anniversaire, l'historien, qu'il est aussi, a présenté le fruit de ses recherches sur les aspects méconnus de la Deuxième Guerre mondiale dans le Sundgau, illustrant ses propos par une exposition et la présentation de livres.



CONCERT ET REPAS

Le bénéfice de la manifestation a été versé au fonds de financement de la restauration qui vient de démarrer.

Réunir de l'argent pour payer les travaux de remise en état constitue, en effet, un autre pilier de l'activité de l'AMF.



C'est cet objectif que l'association poursuit, en organisant, chaque année, un concert et un repas « baeckeofa ». Offert par la musique de Gespitzten, le concert 2011 a connu un franc succès, et la tombola, à laquelle il a servi de cadre, a permis à tous les Froeningois de s'associer à l'événement.



LES TABLEAUX D'ANTOINE ROMANN



Depuis le début des années 80, l'association du monument bénéficie du soutien du peintre Albert Kastner. L'an dernier, il a fait un émule, puisqu'un artiste altkirchois a offert cinq tableaux pour la restauration du mémorial.

Sundgauvien de naissance, l'ancien styliste Antoine Romann a eu connaissance du projet froeningois grâce à la Fondation du Patrimoine, à charge, pour l'AMF, de valoriser ses œuvres.

Après un apprentissage de dessinateur d'art à Mulhouse, Antoine Romann est monté à Paris, pour travailler dans le milieu de la mode.

Repéré par le couturier Jacques Estérel, il a appris son nouveau métier sur le tas, devenant styliste haute-couture et prêt-à-porter. Créateur de modèles pour les défilés, il a aussi dessiné les costumes du film de science fiction « Danger, planète inconnue », l'uniforme des athlètes français pour les JO de Tokyo et les tenues de sport du Prince Albert, signant même la célèbre collection de maillots de bain de Stéphanie de Monaco !

Aujourd'hui, à la retraite à Altkirch, il peut s'adonner à la création artistique sans contraintes de marketing, et soutien par ses dons des actions philanthropiques comme la restauration du « Dankmol »..

Sapeurs-pompiers

UN CORPS EN RECONSTRUCTION

Dans un contexte général et local difficile, le corps de première intervention de Froeningen est en train de se reconstruire.

Soucis de recrutement, effet dissuasif des obligations en matière de formation, manque de motivation, etc. Les petits corps communaux sont confrontés à des difficultés multiples. A Froeningen, le départ et la démission du chef de corps en exercice, l'adjudant Christophe Giegel, n'ont rien arrangé. Après un moment de flottement, qui a également vu le départ de trois autres membres, le CPI a entrepris une difficile démarche de reconstruction, avec la nomination, fin août, du sergent Franck Richard, aux fonctions de nouveau chef de corps.

Sapeur-pompier professionnel et membre du corps de Froeningen depuis 1992, le sergent Franck Richard, 38 ans, est conscient de la lourde tâche qui l'attend. Fort de son expérience, et du soutien de son adjoint, le sergent-chef Manuel Canals, il a pris les rennes du corps et engagé l'indispensable réorganisation.



Suite à une première expérience au sein de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris, dans le cadre de son service militaire, Franck Richard est entré, sur concours, au SDIS du Bas-Rhin, à Strasbourg, en 2001. Deux ans plus tard, il a intégré le centre de traitement de l'alerte à Colmar et, en 2005, le corps professionnel de Mulhouse. Spécialiste des risques technologiques et naturels, il est également formateur à l'école des sapeurs-pompiers du Haut-Rhin et moniteur de secourisme, un atout indéniable, alors que les pompiers locaux auront à intervenir de plus en plus souvent pour porter assistance aux personnes en détresse.

AYMERIC, 16 ANS, JEUNE POMPIER

Installé au village depuis 3 ans, Aymeric Martins, 16 ans, a signé son engagement de pompier volontaire, à Froeningen, il y a quelques semaines : *« J'ai des copains pompiers, et ils m'ont donné envie de suivre leur exemple »*.

Et que pourrait-il dire, à son tour, pour donner envie à d'autres jeunes ? *« J'ai déjà essayé. Ils m'ont demandé, ce que je gagne... Mais je leur ai répondu, que c'était quand même mieux que de traîner dans la rue en fumant des clopes ! »*



Le corps vient d'ailleurs d'être équipé d'un sac dit de « prompt secours » complet, avec bouteille à oxygène, ainsi que d'un détecteur multi-gaz, pour quelque 1.800 € HT.

S'ajoutant au défibrillateur dont Froeningen était déjà doté, cet équipement permettra aux pompiers volontaires de porter assistance plus efficacement.

Si la commune est prête à faire un effort d'investissement supplémentaire, le nouveau chef de corps sait bien que la redynamisation du corps passera avant tout par le recrutement et par l'implication de son équipe.

C'est pourquoi, il lance un appel pressant aux hommes et aux femmes, de 16 à 65 ans, prêts à intégrer le corps et à se former à la noble mission de sapeur-pompier volontaire.

Contact : 06.33.66.69.39.



LES RENDEZ-

VOUS DE L'AMICALE

Si le corps des sapeurs-pompiers constitue le groupe opérationnel, l'amicale est une association comme les autres, regroupant l'ensemble des soldats du feu, actifs et retraités.

On les taxe souvent de bon vivants, mais si cette réputation tient plus de l'imagerie populaire que de la réalité, il faut convenir que les pompiers savent faire la fête. Organisatrice de deux rendez-vous publics annuels, l'amicale met aussi un point d'honneur à cultiver l'esprit de corps, en conviant régulièrement ses anciens autour d'une table festive.

Début juillet, les pompiers ont installé un rendez-vous incontournable, au terrain de sport de la route départementale, avec leur soirée flambée. Dans une ambiance d'été naissant, on ne sait pas ce qui a plus les faveurs du public, les « Flammakuacha » ou les flonflons, avec leur petit air de 14 Juillet...

Depuis l'an dernier, l'amicale dispose même de son propre four, construit par les bénévoles eux-mêmes, au prix de très nombreuses heures de travail. Même si la mise en route a nécessité quelques réglages, le nouvel équipement a fait l'admiration des amateurs de « Flammakuacha », salées et sucrées, et tous se réjouissent déjà, à l'idée de se retrouver samedi, 7 juillet prochain, sur les prés de l'Ill, lorsque le nouveau four, cette fois bien rôdé, tournera au meilleur de ses possibilités.

Domage que la soirée vin nouveau, début octobre, ait plus de mal à s'imposer... Le président Georges Heim et son équipe ont beau tout faire, le



rendez-vous automnal a du mal à s'imposer auprès des Froeningois, qui semblent bouder cette fête au demeurant fort sympathique. Et s'il suffisait simplement de mettre en application l'adage « l'essayer, c'est l'adopter ! » ? Première étape : cocher sur le calendrier la soirée du 13 octobre...

Lorsqu'on a été pompier, on le reste, même après avoir mis l'uniforme au rancart. Cultiver ce sentiment d'appartenance, c'est une autre mission que s'est fixée l'amicale, avec ses fêtes internes, comme le barbecue estival, en présence, notamment, du doyen Louis Goepfert, ou le traditionnel repas de la Sainte-Barbe, organisé, l'hiver dernier, à l'Auberge de Froeningen. Là aussi, mission accomplie !



CHAMPION DU HAUT-RHIN

Pompier exemplaire au sein du corps, bénévole infatigable auprès de l'amicale, Salem Idiri est aussi un sportif affûté, qui porte haut les couleurs de son club et des pompiers de Froeningen sur les parcours de cross. En février dernier, il a remporté le titre envié de champion du Haut-Rhin, chez les vétérans, au cross départemental du SDIS 68. Bravo, champion !

QUATRE FROENINGOIS A L'HONNEUR

L'association des donneurs de sang de Froeningen et son président ont été à l'honneur, lors de l'assemblée générale du groupement du Haut-Rhin Sud, le 28 janvier, à l'Auberge du zoo de Mulhouse.

Gérard Bay et les autres cadres de l'association froeningoise ont vu leur engagement récompensé par leurs pairs, lors la dernière assemblée générale du groupement présidée par Christiane Bay.

Membre fondateur et trésorier, Dominique Burgy a reçu la médaille de la Renaissance Française. Cette même récompense a été attribuée à Jeannette Sother et à Annick Heim, pour leur grande implication au profit du don du sang et leur dévouement à l'amicale.

S'il savait que ses collaborateurs allaient être décorés, le président Gérard Bay ignorait totalement que lui-même serait mis à l'honneur. Président depuis la création de l'association froeningoise, il a reçu des mains du trésorier général de la fédération, Gilbert Densborn, le trophée d'officier du mérite du sang, une des plus hautes distinctions décernées aux dirigeants particulièrement méritants.



REPAS GIBIER ET BANQUE ALIMENTAIRE



S'ils ont en charge l'organisation des prélèvements de sang au village, les donateurs de sang de Froeningen participent également à la vie associative du village.

Ils ont, notamment, instauré un repas gibier annuel, ouvert à l'ensemble de la population. De même, c'est eux qui ont pris en charge la traditionnelle collecte au profit de la banque alimentaire.



PROCHAINES COLLECTES

Les prochaines collectes de sang total auront lieu jeudi, 31 mai et mardi, 18 septembre, de 17 h à 19h30, au foyer Sainte-Barbe.

Pour participer, il faut avoir en 18 et 70 ans, être en bonne santé et répondre à un questionnaire médical confidentiel.

L'association des donateurs de sang bénévoles de Froeningen a un besoin urgent de renouveler ses effectifs et lance un appel pressant aux jeunes.

Pêcheurs

UNE MEME PASSION, MAIS DEUX ASSOCIATIONS

Le commun des mortels ne fait pas forcément la différence, mais les pêcheurs exercent bien leur passion sous couvert de deux associations distinctes : l'amicale et l'AAPPMA.

S'il existe, à Froeningen, deux associations de pêche, c'est qu'il convient de distinguer entre le domaine privé et le domaine public. L'association de pêche de l'Eichmatt gère l'étang, et l'AAPPMA s'occupe de l'Ill, même si, au final, le but recherché est le même : taquiner le poisson, tout en prenant un bon bol d'air au bord de l'eau, dans un milieu préservé.

L'association de pêche de l'Eichmatt, communément appelée « amicale », entretient le plan d'eau privé et ses abords et organise, tout au long de l'année, de multiples manifestations, selon un programme à présent bien rôdé.

En janvier, a lieu, chaque année, un repas réunissant disciples de Saint-Pierre et de Saint-Hubert, pour mettre en exergue leur engagement commun en faveur du milieu naturel. En février, mars, octobre et novembre, l'amicale propose ses repas carpes frites, dont il n'est plus nul besoin de faire l'éloge. Le Vendredi saint, elle convie, depuis quelques années, à une pêche gratuite, suivie, également, d'une dégustation de la spécialité maison.

En juin, elle invite à son traditionnel rendez-vous de la fête des pères, et en juillet et août, elle propose des animations jeunesse, dans le cadre des activités d'été de la communauté de communes. Depuis peu, elle accueille, par ailleurs, au cours de l'été, l'association « Les enfants de Tchernobyl », permettant à des enfants russes et ukrainiens, souffrant des conséquences de la catastrophe nucléaire, de venir s'initier aux joies de la pêche, dans le cadre d'un grand pique-nique au

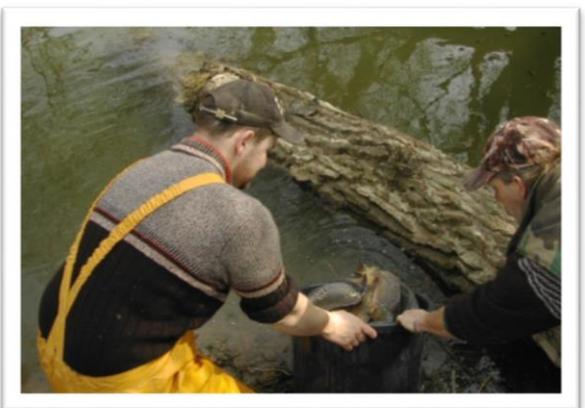


bord de l'eau, en compagnie de leurs familles d'accueil.

Pour connaître le détail de tous ces rendez-vous, il suffit de se reporter au calendrier des manifestations.

L'AAPPMA, ou association de pêche et de protection du milieu aquatique, poursuit un tout autre but. En se regroupant avec celle de Zillisheim, elle vient d'ailleurs de changer de nom, en s'adjoignant l'appellation « Berges de l'Ill Froeningen-Zillisheim ». En décidant, récemment, de mutualiser leurs forces, les deux associations espèrent assurer une gestion piscicole plus cohérente sur le parcours de l'Ill. Au programme de cette AAPPMA élargie : la mise en place d'une carte pour 70 €, pour le domaine public et le domaine de l'association (Ill), la diffusion de cartes par Internet, la vente d'une carte touristique pour le département, la formation de gardes attitrés, l'alevinage de 100 kg de gardons et le nettoyage des abords, en collaboration avec le syndicat mixte...

Sil est trop tôt pour affirmer qu'il y aura des poissons au bout de l'hameçon, on peut affirmer, sans se tromper, qu'il y aura du moins du pain sur la planche...



Union Sainte – Barbe

LA FETE DES RUES A 25 ANS !



En 1988, l'Union Sainte - Barbe lançait la fête du printemps de Froeningen, pour financer les travaux d'aménagement du foyer. D'un coup de baguette magique, l'événement né de l'imagination de l'adjoint Antoine Wwinner a tiré de l'anonymat, ce dimanche, 17 avril, un village dont les automobilistes de passage ne connaissaient, jusque-là, que les panneaux indicateurs...

Marché aux puces, animations diverses, dégustation de quenelles de foie... Les ingrédients étaient déjà tous là, et, un quart de siècle plus tard, le « Lawerknaepflascht » est toujours d'actualité. Gérard Bay qui a pris la succession du président-fondateur, Charles Welter, Brigitte et André Karm, qui ont emboîté le pas à Alice et Antoine Wwinner, et toutes leurs équipes, proposeront, ce dimanche, 29 avril, la 25^e fête des rues de Froeningen ! Avec beaucoup de fierté, un peu de nostalgie et pas mal d'inquiétude...

Personne n'ose l'envisager vraiment, mais cette 25^e édition pourrait bien être l'une des dernières, sinon la dernière ! Sur la brèche depuis le départ, la plupart des chevilles ouvrières commencent à fatiguer, et les appels lancés pour rajeunir les cadres n'ont pas eu, à ce jour, le succès espéré.

Alors, si vous tenez à cette fête, c'est maintenant que vous devez vous manifester ! On pense, notamment, à toutes ces générations d'enfants, à présent devenus adultes, qu'elle a fait rêver... On pense aux nouveaux habitants, qui ont tant besoin de mieux connaître ce village, où ils ont choisi de vivre... Quelle meilleure occasion, qu'en unissant ses forces, pour une aussi belle entreprise qu'une fête de village ? Depuis un quart de siècle, des bénévoles investissent temps et énergie pour donner vie à cette manifestation et

ECHOS DE L'AG

Lors de l'assemblée générale du 17 février dernier, l'Union Sainte-Barbe a salué la mémoire de Charles Welter, décédé l'été dernier, président de l'association, de 1984 à 1992.

Le trésorier a chiffré le bénéfice net de la fête des rues 2011 à 7.717,67 €.

Le maire honoraire Gilbert Spiess s'est adressé aux forces vives, pour qu'elles assurent la survie de la fête.



décréter jour de fête le dernier dimanche d'avril. Ne serait-ce pas à votre tour, à présent ? Les organisateurs ont absolument besoin que vous leur prêtiez main forte.

Manifestez-vous !

Théâtre dialectal

« D'R KENIG » CONSACRE LA NOUVELLE TROUPE

Moribond il y a peu, le théâtre dialectal a repris des couleurs, et la nouvelle troupe récolte, sur les planches, le fruit de ses efforts.

Après une pause forcée de deux ans, et une relance dans la douleur, l'année passée, le théâtre dialectal connaît une seconde jeunesse.

La nouvelle troupe, le TAF, est en voie de créer sa propre association, et sa version de la comédie de Gérard Schieb, « D'r Kenig », fait un tabac.

L'histoire raconte une tranche de vie particulièrement cocasse de quatre sœurs célibataires, installées sous le même



toit. Adèle, l'aînée est dure de la feuille, Cécile, la deuxième très myope, Caroline, la troisième portée sur la boisson, et Sophie, la dernière, très vite fatiguée. Leur quotidien s'écoule au gré des habitudes chamailleries, jusqu'au jour où l'une d'entre elles, n'écoutant que son courage, ramène à la vie un désespéré en mal d'affection. Il n'en faut pas plus pour mettre une belle pagaille dans la fratrie. D'autant plus qu'un autre hôte inattendu vient s'inviter à la maison...

Et le « Kenig » dans tout ça ? That is the question !



LA TROUPE

Jacques ALLENBACH
Gérard BAY
François DIFFORT
André KNOBLAUCH
Sabine KNOBLAUCH
Jean-Marie MARCHAL
Raymond RICHARD
Sylvia SAMYN
Paulette SCHMERBER
Agnès SCHULTZ
Christiane SCHULTZ
Isabelle STREHLER
Hilda TRAMONTIN

DERNIERE

Dernière représentation :
samedi, 31 mars, à 20h,
au foyer Sainte-Barbe

RESERVATION

03.89.25.57.16
03.89.07.03.86
06.31.03.55.52

BLOG

Consultez le blog du TAF :
tafroeningen.blogspot.com

Deces

LE MAIRE HONORAIRE CHARLES WELTER

*Premier magistrat de Froeningen de 1957 à 1983,
le maire honoraire Charles Welter s'est éteint le 27 juin dernier, à Illfurth.
Personnalité attachante et homme d'engagement, il laisse, à Froeningen,
le souvenir d'un homme viscéralement attaché à sa terre, dont l'action a été dictée,
en toutes circonstances, par un sens aigu de l'humain.*

C'est à l'appel du conseil municipal devenu brutalement orphelin, en décembre 1956, suite à la mort subite du sénateur-maire Gérard Hartmann, que Charles Welter entame son long parcours à la tête de la commune. Immédiatement élu maire, il se voit confirmé dans sa fonction à chaque nouvelle échéance, avant de choisir de passer la main en 1983.

Mû par un sens du devoir qui n'avait d'égal que son acharnement au travail, il accepte de se mettre au service d'un village, jusqu'alors recroquevillé sur sa ruralité, pour l'engager sur la voie de la modernité. Remembrement, rénovation du Cadastre, adduction d'eau, aménagement des rues, renforcement du réseau électrique, rénovation de la mairie-école, premiers lotissements... Les grands chantiers réalisés sous son autorité contribuent grandement à façonner le visage du village que nous connaissons aujourd'hui.

Il faut toute l'autorité morale de l'enfant de Froeningen qu'il est, pour faire évoluer les mentalités et faire taire de vieilles querelles intestines. Et lorsque trois candidats d'une liste concurrente brûle la politesse à trois des siens, en 1977, il a l'intelligence et la lucidité de les intégrer à son équipe, sans arrière-pensée, s'appuyant sur ce sang neuf pour mettre en place une nouvelle dynamique, renforçant encore le lien social dont il se nourrit. C'est pendant son dernier mandat que sont ainsi lancés, notamment, le bulletin communal, la fête de Noël des personnes âgées et la cérémonie des vœux.

Avec le sénateur Nunninger d'abord, le député Pierre Weisenhorn ensuite, il fait également partie des pionniers de l'intercommunalité, aux antipodes du nombrilisme, tout en assurant la présidence du Syndicat d'eau.

Ne ménageant ni son temps ni sa peine, Charles Welter est engagé sur tous les fronts : à la société de chant, si chère à son cœur ; au théâtre alsacien, qu'il reprend à son compte sur ses vieux jours ; à la tête du comité qui mène à bien la seule et unique rénovation totale de l'église réalisée à ce jour ; comme fédérateur, à la tête de l'Union Sainte Barbe ressuscitée de ses cendres ; à la baguette, lors de la création de la fête des rues ; pelle et truelle à la main, pour sauver le « Kaffeeschessaladankmol » de la destruction ; en précurseur, à la tête des donateurs de sang, ou encore, dévoué à la cause mutualiste, comme gérant de la jeune Caisse de dépôts et de prêts de Froeningen, puis comme administrateur du Crédit Mutuel...

Soucieux du devenir de sa commune et de ses habitants jusqu'à son dernier souffle, Charles Welter avait en outre un talent rare : celui de savoir reconnaître en chacun ce qu'il a de meilleur.

Lors des obsèques célébrées à Illfurth, l'éloge funèbre officiel a été prononcé par la première adjointe, Christiane Schultz, seule élue du conseil municipal en exercice à avoir siégé à ses côtés à l'assemblée communale, qui lui a également rendu un ultime hommage, le soir même, au conseil municipal.

CHARLES WANNER

Si le cercueil de Charles Wanner était recouvert d'un drapeau tricolore, c'est que la République est redevable au Malgré-Nous, grand amputé de guerre, qu'il a été.

C



ANDREE SCHERRER



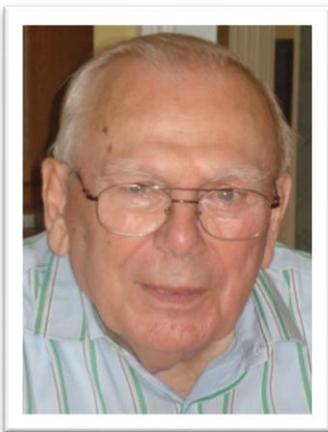
Très affectée par le décès de son mari, Andrée Scherrer ne lui aura survécu qu'un an et demi. Elle s'en est allée le 17 novembre, à l'issue de quelques semaines d'hospitalisation, après que sa santé se fut dégradée peu à peu.

Née le 14 avril 1934, à Froeningen, elle grandit au village comme enfant unique des époux Rose et Emile Schwimmer.

C'est à l'usine Franco-Suisse, à Illfurth, qu'elle fait la connaissance de Charles Scherrer, son futur époux, avec lequel elle s'engage le 17 août 1956.

Même si elle reprend, pour un temps, un travail à la Poste à Illfurth, c'est dans son rôle de maman qu'elle s'épanouit, en s'occupant de ses fils Serge et Denis, avant de devenir une grand-mère attentionnée pour Camille, la fille de son cadet.

A l'issue des obsèques célébrées en l'église de Heidwiller par le curé Franck Guichard, Andrée Scherrer a trouvé son dernier repos au cimetière de cette commune, aux côtés de son défunt mari, avec qui elle a longtemps partagé une grande passion pour la pêche.



Charles Wanner n'a pas 19 ans, et vient juste de terminer son apprentissage de serrurier à la SACM, lorsqu'il est appelé au Reichsarbeitsdienst, devenu obligatoire dans l'Alsace annexée. Enrôlé dans la Wehrmacht trois mois plus tard, il est envoyé en Russie, en mai 1943.

Après deux mois d'instruction, il intègre le 333^e régiment d'infanterie et participe aux combats de Leningrad. Bombardé, mitraillé, engagé dans des combats corps à corps et au lance flammes, il doit aussi faire face au froid glacial pendant l'interminable hiver russe. Le 10 juillet 1944, alors que son unité est obligée de battre en retraite, un

éclair d'obus lui arrache la jambe droite. D'abord soigné dans un hôpital de campagne, il est évacué par Riga, en Lettonie, et Stettin, en Pologne, jusqu'au lazaret de Lochau, au bord du Lac de Constance. A peine appareillé, il s'évade et se cache dans la région de Feldkirch, en Autriche, avant d'être pris en charge par les alliés.

Charles Wanner s'est éteint le 17 août, un mois après ses noces de diamant, qui ont été l'occasion d'une ultime fête familiale avec Marie-Thérèse, son épouse, leurs enfants Michèle, Claude et Martine, leurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.



ROLAND SEILLER

Hospitalisé brièvement, Roland Seiller est décédé brutalement, le 14 décembre, laissant les siens désemparés.

Né le 22 août 1950, à Mulhouse, il est l'aîné d'une fratrie de quatre enfants. De son union avec Chantal Litzler, scellée le 6 septembre 1974, naissent Frédéric, Catherine et Rémi.

Installé rue de la Ferme depuis 1999, Roland Seiller prend sa retraite il y a quatre ans, à l'issue d'une belle carrière de vendeur de voitures dans un grand garage d'Illzach.

Très ébranlé par le grave accident de la circulation qui vaut à son épouse un an d'hospitalisation et de rééducation, en 2002, il est à nouveau très affecté, il y a trois ans, par la perte de son meilleur ami, dont il aimait partager les parties de pêche et les sorties champignons.

C'est sa petite-fille Céline, 6 ans aujourd'hui, qui lui a redonné le sourire. Il restera, pour elle, ce papy chaleureux qui savait raconter les histoires de Heidi comme personne. Les copains de Roland quant à eux, n'oublieront jamais les repas de fête qu'il adorait mitonner pour eux.

Mariages

VALERIE ET PIERRE

In memoriam **IRENE ECKENSPIELLER**

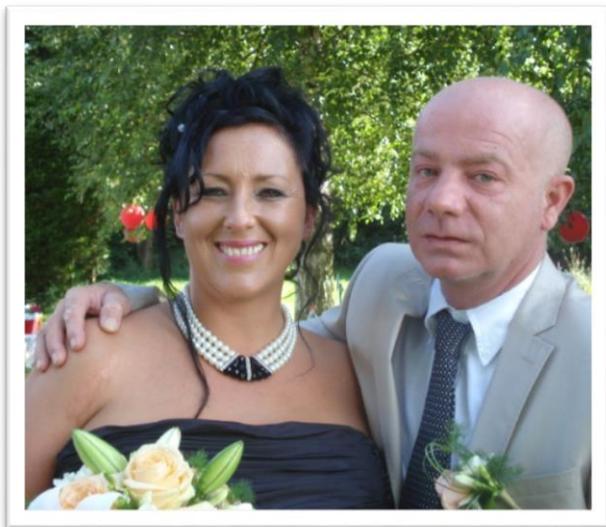


Le 12 novembre ont eu lieu, en l'église Sainte-Barbe de Froeningen, les obsèques d'Irène Eckenspieller, décédée quatre jours plus tôt, à l'Œuvre Schyrr à Hochstatt.

Maman de Gérard Eckenspieller, elle a elle-même vécu, de 1990 à 1997, rue des Juifs, dans la petite maison à présent occupée par son petit-fils Sébastien.

Née à Zillisheim, le 30 juin 1923, Irène Werner a épousé Joseph Eckenspieller en 1941 et lui a donné trois enfants : Christiane, Rolande et Gérard. Couturière de formation, elle a travaillé chez Modélia, à Mulhouse, avant d'accepter la fonction de gérante de gare à Zillisheim, s'occupant, à ce titre, pendant une dizaine d'années, de la billetterie ainsi que de la réception et l'acheminement des marchandises.

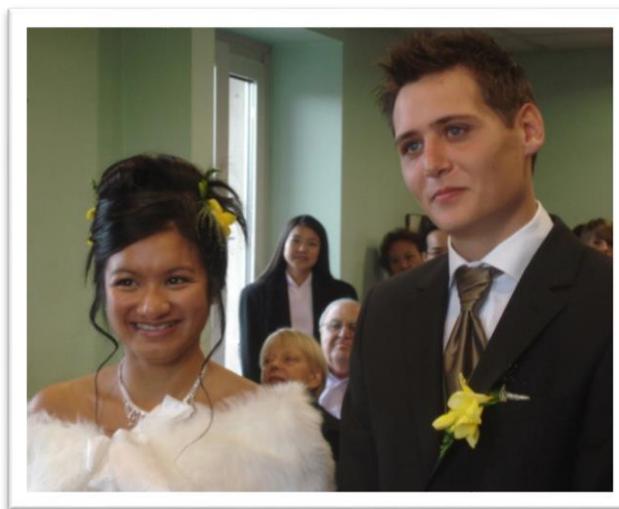
Huit fois grand-mère, plusieurs fois arrière-grand-mère, elle a passé les dernières années dans une maison de retraite mulhousienne, avant d'intégrer, un an avant son décès, l'EHPAD de Hochstatt. La défunte a été inhumée au nouveau cimetière.



Valérie Schmerber et Pierre Stoecklin, ont été unis à la mairie par l'adjointe Christiane Schultz, le 13 août dernier.

Le couple s'est établi au domicile du marié, rue des Champs.

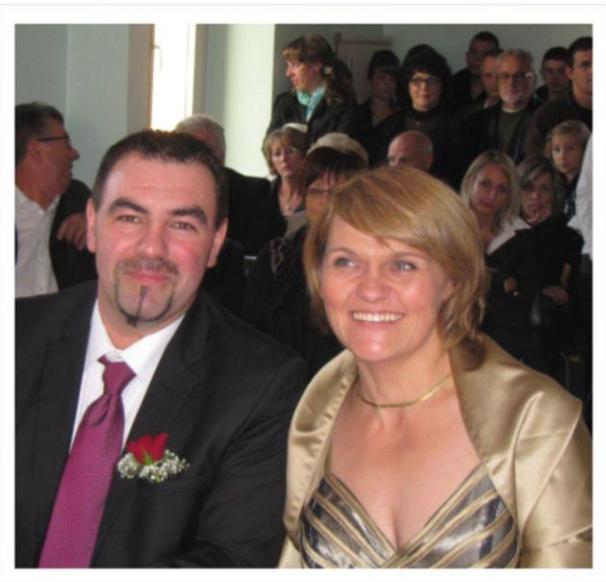
LINH ET THOMAS



Installés à Village-Neuf, Linh Do et Thomas Cosatto ont échangé leurs consentements par devant le maire, le 8 octobre, avant de recevoir bénédiction nuptiale à l'église.

la

NATHALIE ET BRUNO



Froeningois depuis peu de temps, Nathalie Guilbert et Bruno Painset, se sont mariés à la mairie, le 22 octobre. Ils ont été accueillis, à la sortie, par une sympathique haie d'honneur formée par leurs collègues de travail.

Doyenne

95 BOUGIES POUR GABRIELLE KREBER

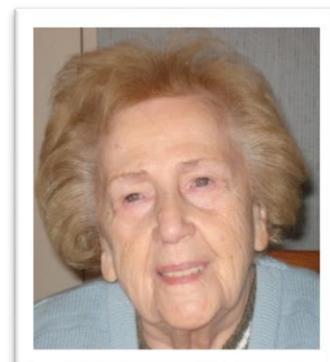
Installée au village depuis 1975, Gabrielle Kreber est, depuis quelque temps déjà, la doyenne de Froeningen. Elle a soufflé ses 95 bougies le 10 janvier dernier et compte bien ne pas en rester là.

« *J*e fais comme si j'avais toujours 45 ans. Je crois que j'ai hérité ça de ma mère... » C'est en effet une vieille dame souriante, à peine gênée par les inévitables petits handicaps liés au grand âge, qui reçoit la délégation municipale venue lui présenter l'hommage de la communauté villageoise.

Née le 10 janvier 1917, à Mulhouse, Gabrielle Kessler grandit au quartier Franklin, comme avant-dernière d'une fratrie de quatre enfants. Avec une maman également nonagénaire, et un frère décédé à l'âge de 101 ans, elle a, de toute évidence, hérité de bons gènes.

Après de solides études, notamment à la Tour du Diable et à l'école industrielle de la Bourse, elle obtient le brevet industriel en couture, puis les brevets de compagnon et de maîtrise, avant d'enseigner, à son tour, aux cours du soir de la ville et, à partir de l'âge de 22 ans, à l'école Gay Lussac : « *J'ai passé une grande partie de ma vie en classe : comme élève, puis comme professeur, jusqu'à ma retraite. Il m'arrive encore de croiser d'anciennes élèves qui se souviennent de moi* ».

Le 12 août 1947, la jeune femme unit sa destinée à celle de Robert Kreber, tout juste rentré de la guerre. Installé au centre ville, puis à Riedisheim, le couple déménage au quartier des Coteaux, ce qui



l'incite à découvrir le Sundgau et le conduit, finalement, à se faire construire cette maison du lotissement Saint-François où il coule aujourd'hui une paisible retraite.

Jouissant tous deux d'une excellente santé, Gabrielle et son époux continuent à sortir, et s'offrent régulièrement le plaisir d'un bon restaurant : « *On a beaucoup voyagé, en Italie, en Espagne, au Maroc, et ailleurs, et fait de belles croisières, et si aujourd'hui on va moins loin, il arrive encore que mon mari fasse plusieurs centaines de kilomètres au volant de la voiture à travers la Suisse ou l'Allemagne.* »

Toujours très intéressée par l'actualité, Gabrielle Kreber lit le journal et discute des affaires du monde avec son mari. Et quand on évoque les prochaines élections, elle précise : « *J'irai voter de toute façon, et aussi longtemps que je pourrai. La vie continue !* » Concédant toutefois : « *Ça passe si vite !* »

Parrainage

LE BAPTEME REPUBLICAIN DE TIMEO

Le 17 septembre dernier, a eu lieu en mairie, le baptême républicain du petit Timéo Oberdorf, fils de Matthieu Oberdorf et d'Emilie Storrer, domiciliés 4, impasse des Peupliers.

Instituée sous la Révolution, par décret du 20 prairial de l'an II, tombée en désuétude par la suite, cette cérémonie revient à la mode, comme alternative au baptême religieux, en symbolisant l'entrée d'un enfant dans la communauté républicaine. Pratiquée dans les maisons communes, au bon vouloir du maire, elle constitue un parrainage civil, sans autre valeur que morale, et permet de donner à un enfant un parrain et une marraine, en dehors de toute démarche religieuse. Le baptême républicain se traduit par la signature d'un acte dit « de parrainage », sans caractère officiel, par lequel les personnes désignées comme protecteurs particuliers s'engagent moralement à se substituer aux parents, en cas de disparition ou de défaillance.

Ainsi, en cas de besoin, Timéo pourra-t-il compter sur son parrain Cédric et sa marraine Evelyne pour l'aider à devenir un citoyen dévoué au bien public !



Anniversaire

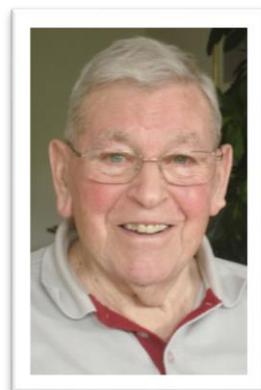
LES 85 ANS DE ROBERT ZORNINGER

Retiré à Brunstatt, la commune de son enfance, depuis 2007, l'ancien adjoint au maire, Robert Zorninger, a fêté ses 85 ans le 25 juin dernier.

Reçu à l'école normale d'instituteurs de Belfort en 1940, Robert Zorninger voit son projet professionnel mis à mal par l'arrivée des Allemands. Il est stagiaire à l'office du travail de Mulhouse, lorsqu'il est appelé au Arbeitsdienst et envoyé à Francfort-sur-l'Oder, près de la frontière polonaise, en octobre 1943. De retour en janvier 1944, il est, dès février, incorporé de force dans la Waffen SS, comme ses camarades d'infortune de la classe 1926, et vit l'horreur. Fait prisonnier par les alliés lors de la bataille de Normandie, il reste en captivité pendant un mois à Caen, avant de rentrer en Alsace, le 15 février 1945, et de reprendre son travail.

Dès 1946, il passe avec succès le concours de l'Institut national des cadres professionnels à Paris. Affecté au centre de sélection psychotechnique de Strasbourg, il est détaché à Mulhouse, pour faire passer les examens d'orientation des centres de formation accélérée du Ministère du Travail. A ce titre, il met ses compétences au service du reclassement des blessés de guerre. En 1949, Robert Zorninger intègre le centre de formation des apprentis de la SACM dont il assurera la direction jusqu'en 1979. Egalement ingénieur de la sécurité depuis 1968, il sera responsable de la sécurité dans l'entreprise jusqu'à son départ en préretraite, en 1982.

A Froeningen, où il s'établit avec sa famille en 1971, il est élu au conseil municipal six ans plus tard et occupe les fonctions d'adjoint à la technique en 1983. Dernier président de la caisse locale du Crédit Mutuel, il est, plus tard, élu au conseil d'administration de la CCM de la Région d'Illfurth. A la tête du conseil de fabrique, il est également engagé à la société de chant, à l'USB et à l'association du monument.



Ces fonctions s'ajoutent à celles qu'il a conservées au sein du comité central corporatif de Mulhouse, dont il assurera, un temps, la vice-présidence.

Avec Marguerite, épousée le 2 mai 1952, il élève trois enfants, Anne, hélas décédée en 2009, Simone et Marc, qui ont fait de lui un quintuple grand-père comblé.

... ET D'ALFRED SCHMERBER

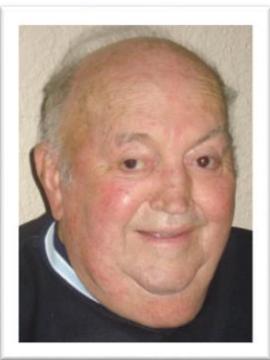
Froeningois de souche, Alfred Schmerber naît au village le 1^{er} juillet 1926. Veuf depuis 2001, il peut compter non seulement sur l'amour de sa fille Edith, de son gendre Philippe et de ses deux petits-enfants, mais aussi sur l'affection du fils de sa défunte sœur, venu, lui aussi, de l'autre bout de la France, souffler les 85 bougies de son gâteau d'anniversaire.

Alfred Schmerber fréquente l'Ecole des Frères, de l'âge de 9 ans jusqu'à la fermeture de l'établissement par l'occupant, en 1940. Il entreprend alors un apprentissage d'électricien, mais, en décembre 1942, quelques mois, à peine, après le décès de son père, il contracte une double pneumonie qui lui vaut une hospitalisation et une convalescence de plusieurs mois. A son retour, la corporation des électriciens l'envoie travailler à la remise en route des machines pour le compte des Krupp-Werke, installés chez Glück, rue du Manège, à Mulhouse, suite aux bombardements de la ville d'Essen. Deux fois ajourné, pour raisons de santé, lors du conseil de révision pour le Arbeitsdienst, Alfred ne peut se soustraire à l'obligation de travail au profit de l'industrie de guerre nazie.

Le 20 novembre 1944, alors que les alliés ont atteint Bruebach, il reçoit l'ordre de rejoindre Kempten, pour y participer à réinstallation de Krupp outre-Rhin. Un responsable de la corporation l'aide alors à se cacher, avec deux camarades, dans la cave de la maternité du Hasenrain en construction. Il rentre, le jour-même, à Froeningen, avec l'angoisse de tomber sur des soldats allemands aux abois. Un de ses collègues meurt d'ailleurs sous les balles, à Mulhouse. La libération de Froeningen, sept jours plus tard, se passe heureusement sans effusion de sang, et Alfred Schmerber peut reprendre son travail et le cours de sa vie, en fondant une famille avec Denise Mangold, le 5 juin 1953.

Longtemps trésorier de l'Union Sainte-Barbe, il soutient toujours la vie associative locale.

80 ANS POUR GASTON SCHMERBER



Octogénaire depuis le 10 septembre dernier, Gaston Schmerber voit le jour cinq ans après sa sœur Yvonne et cinq ans avant son frère Aimé. Il fréquente l'école communale, puis le collège Lambert et entreprend un apprentissage de serrurier à la SACM, avant de travailler en Hollande, comme monteur. En mars 1952, il part au service militaire. Il l'effectue sur le porte avions Lafayette sur lequel il fait la campagne d'Indochine. De retour après 18 mois, il repart en montage, notamment en Yougoslavie, en Turquie et en Espagne.

Le 23 novembre 1956, il se marie avec Monique Schmerber qui lui donne deux enfants, Martine et Thierry. Gaston s'engage alors sur une nouvelle voie professionnelle chez Heilmann Koechlin et suit des cours par correspondance pour rejoindre les Ets Electrique Rhin, à Mulhouse, puis l'entreprise Jedelé, à Altkirch, comme contremaître

...DENISE LEHMANN



C'est avec un large sourire que Denise Lehmann a accueilli ses quatre fois vingt printemps.

Née le 31 octobre 1931, à Rixheim, au foyer de Xavier Mader et de Charlotte Groené, après Léon et Yvette, elle est scolarisée à l'école Jeanne d'Arc. A son retour de Haute-Saône, après la guerre, elle exerce le métier de couturière, avant de travailler longtemps en tant que magasinnière. Mariée, en 1957, avec Marius Habersetzer, elle se retrouve veuve à seulement 40 ans.

Après ce tragique coup du sort, c'est un heureux hasard qui lui fait rencontrer Maurice Lehmann, qu'elle épouse le 23 avril 1977. Monteur, il l'emmène dans le monde entier, et la magasinnière de DMC se découvre une passion pour les voyages.

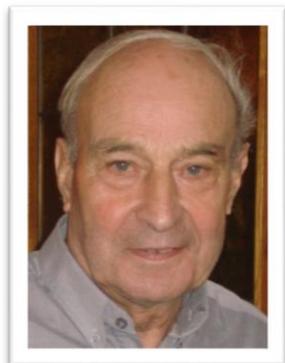
Installé à Froeningen depuis 1980, le couple pourra bientôt se poser un peu, puisque Maurice a fait valoir ses droits à la retraite. Denise pourra l'emmener lors de ses promenades et flâner avec lui au prochain salon de l'agriculture, avant ce voyage en amoureux, à Venise, qu'ils se sont promis de faire.

et responsable du service commercial. Des ennuis de santé l'obligent à prendre une retraite anticipée, en 1982.

Membre de la société de musique de Froeningen, dans sa jeunesse, il préside la société de pêche pendant 30 ans, tout en assurant la vice-présidence de la Fédération départementale.

Trois fois grand-père et deux fois arrière-grand-père, Gaston est chevalier du mérite agricole et titulaire de la médaille de la vie associative.

...GEORGES BURGY



Originaire de Spechbach-le-Bas, Georges Burgy a fêté ses 80 ans le 19 décembre.

Apprenti serrurier aux Ets Benetz, à Mulhouse, ouvrier à la SACM pendant une vingtaine d'années, il termine sa carrière professionnelle, en 1991, au service entretien de l'usine Franco-Suisse, à Ilfurth.

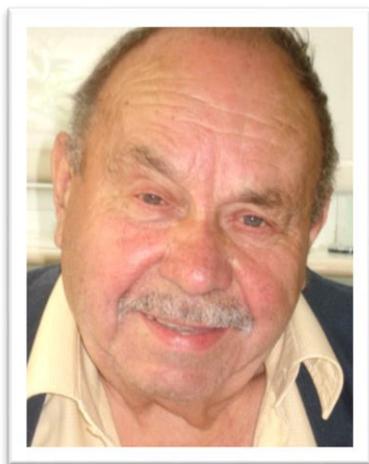
De ses origines rurales, Georges a conservé un amour inconditionnel pour le travail de la terre et une exceptionnelle main verte, comme le prouvent son potager et ses massifs de fleurs.

Membre de la société de chant « Concordia », pendant de longues années, il assure la vice-présidence et tient la buvette, avec une rigueur exemplaire, lors des manifestations de la chorale, notamment à l'occasion des représentations théâtrales. Avec la discrétion qu'on lui connaît, il effectue également plusieurs mandats comme membre du conseil de fabrique de la paroisse Sainte-Barbe.

Son fils Dominique lui a donné deux petits-enfants, Floriane et Thiébaud, complétant ainsi le tableau de famille dont il a tracé l'esquisse avec son épouse Germaine, en s'engageant, avec elle, le 20 avril 1957, par devant le maire Charles Welter.

LES 80 ANS DU MAIRE HONORAIRE GILBERT SPIESS

*Le maire honoraire Gilbert Spiess a fêté ses 80 ans le 4 octobre dernier.
Elu local pendant 36 ans, le directeur du centre d'apprentissage de la SACM qu'il fut,
est aussi une figure emblématique de la vie associative.*



Gilbert Spiess est né le 4 octobre 1931 au foyer d'Hortense Mattler et de Jules Spiess, les tenanciers du café « A la Couronne », rue de Galfingue, à Froeningen. D'une enfance marquée par la guerre, il garde des souvenirs précis : le rappel de son père, dans l'armée française, au printemps 1940, le remplacement du maître alsacien par un instituteur allemand, la mobilisation des hommes non incorporés pour le creusement de tranchées dans le Sundgau, et l'arrivée des soldats de la 1^{ère} DB, ce fameux lundi 27 novembre 1944 !

Gilbert Spiess effectue une brillante carrière professionnelle à la SACM, comme directeur du centre d'apprentissage et responsable du service sécurité et conditions de travail.

Elu au conseil municipal en 1959, réélu en 1965, il devient le bras droit de Charles Welter, en 1971 et en 1977, avant d'occuper les fonctions de premier magistrat de 1983 à 1989 et de conclure sa vie publique par un ultime mandat de conseiller.

Initié au piano par l'instituteur Leon Eichhorn, qui lui enseigne également les rudiments du solfège, il apprend bientôt à jouer de la trompette et intègre la musique de Froeningen, puis celle de Hochstatt, dirigée par son parrain Joseph Spiess. Membre de la chorale Concordia de Froeningen depuis 1956, il en assume la direction pendant une quinzaine d'année. Egalement organiste, il lui arrive encore d'assurer des remplacements à Froeningen et à Hochstatt, où il a de solides attaches et fait toujours partie des sociétés de chant et de musique.

Membre du comité de rénovation de l'église dans les années 70, vice-président de la caisse de dépôts de Froeningen, président du comité de conservation du monument aux morts en 1984, président engagé de l'association foncière, et toujours de bon conseil à l'Union Sainte-Barbe, Gilbert Spiess a l'esprit associatif chevillé au corps.

Marié à Léontine Oswald depuis le 4 octobre 1963, il a trois enfants, Véronique, Marc et Barbara, et deux petits-enfants, Nicolas et Quentin, qui font sa fierté.

Viscéralement attaché à la terre, Gilbert Spiess n'est vraiment heureux que lorsqu'il peut sortir dans son jardin, s'occuper de ses arbres ou faire un tour en forêt. Et malgré quelques soucis de santé, il a conservé sa capacité d'indignation et n'hésite pas à exprimer son avis, quitte à adresser un petit mot à tel ou tel responsable.

Titulaire de la médaille départementale et communale, ainsi que des palmes académiques, il possède aussi toutes les décorations de la Confédération musicale de France dont la médaille grand-or des vétérans.



Naissances

Nino IOZZO, né le 30 mai 2011, fils de Livia IOZZO, 27 rue Principale

Charline KWIDZINSKI, née le 20 juillet 2011, fille de Nicolas KWIDZINSKI et de Caroline NAEGELIN, 7a, route d'Illfurth

Jeanne SCHOTT, née le 26 août 2011, fille de Laurent SCHOTT et de Doan-Thuy VO, 3, rue de la Colline

Emilie SZYMKOWIAK, née le 9 septembre 2011, fille de Laurent SZYMKOWIAK et de Caroline DEMOUGES, 2, rue de la Colline

Noah REIFF, né le 11 octobre 2011, fils de Fabrice REIFF et Valérie BADINA, 7, rue de l'Eglise

David GABRIEL, né le 13 janvier 2012, fils de Maximin GABRIEL et de Corinne DELAVALAUX, 35, rue Principale

Enseigne

LE VIRUS EN DEUX CLICS AVEC DANIEL ROBERT

Lorsqu'il tire un trait sur sa carrière de cadre territorial, fin 2005, Daniel Robert sait déjà qu'une retraite en charentaises, ce n'est pas pour lui. Au printemps 2009, il lance « Deux clics », son auto-entreprise de formation et de maintenance informatique à domicile.

Allure sportive, ton posé... A 65 ans, Daniel Robert affiche la sérénité d'un homme bien dans ses baskets. Jeune retraité et jeune père de famille, il est également, depuis trois ans, un jeune auto-entrepreneur à succès ! Sa nouvelle activité lui permet de mettre à profit ses acquis professionnels et d'assouvir son sens inné du contact.

Entré au service de la ville d'Altkirch en 1973, il termine sa carrière, 32 ans plus tard, comme chef de la reprographie. En tant que responsable de l'imprimerie à la mairie de la capitale sundgauvienne, il réalise documents administratifs, bulletins d'information, affiches et d'innombrables autres travaux. Autant dire, qu'il vit au plus près la fabuleuse révolution technologique qui a marqué son métier ces dernières décennies. Cela lui permet, notamment, de se familiariser, sur le tas, avec l'outil informatique qui s'impose irrémédiablement. Un atout inestimable, pour rendre celui-ci accessible au plus grand nombre...



Parallèlement, Daniel Robert mène une longue carrière de sapeur-pompier, comme responsable de la formation au sein du Groupement Sud, sous les ordres du lieutenant-colonel Alphonse Hartmann, notre conseiller général en exercice. En service actif pendant 35 ans, il enseigne le secourisme aux soldats du feu.

Une mission qui réclame de la pédagogie, une grande faculté d'adaptation et un indispensable goût pour les relations humaines. Des qualités précieuses, pour quelqu'un qui fera, de la formation, un service à la personne pour monsieur Tout-le-Monde...

Avec un tel bagage, pour sûr, qu'on ne se morfond pas longtemps à la maison, une fois l'heure de la retraite institutionnelle sonnée... Surtout, lorsqu'on tient la forme, comme Daniel Robert, qui réenfourchera son vélo, pour ces longues randonnées qu'il affectionne tant, dès que la météo se montrera à nouveau un peu plus clémente.

Une formation à la carte

Bien évidemment, l'idée de créer une entreprise ne s'impose pas immédiatement. Notre futur auto-entrepreneur passe, comme cela est bien souvent le cas, par la case bénévolat. A Altkirch, où il conserve de nombreuses attaches, une association le contacte pour assurer une formation informatique. Mais bientôt, une sollicitation chasse l'autre. Une clientèle nouvelle se manifeste. Des particuliers, de tous âges, veulent apprendre à se servir d'un ordinateur et se familiariser avec les multiples services qu'il propose. Plus qu'une mode, l'outil informatique devient peu à peu un mode de vie ! Daniel Robert, ne met pas longtemps à comprendre : seul un service à la carte, et à domicile, peut permettre de répondre à cette demande hétérogène.

La solution de l'auto-entreprise, qui allège considérablement les démarches administratives, lui paraît tout indiquée, pour donner une forme juridique à son projet. *Deux clics, formation et maintenance informatique* voit le jour, au printemps 2009 : une enseigne tout ce qu'il y a de plus officiel, avec un numéro Siret et une identité morale. Après un démarrage un tantinet laborieux, le temps que le bouche à oreille fasse son effet, l'auto-entreprise froeningoise a trouvé son rythme de croisière. La formation individualisée est en plein boom, et les formateurs compétents ne sont pas légion !

S'il continue à intervenir auprès d'associations, et dans les entreprises, au sein de groupes à effectifs très réduits, s'il confectionne toujours des bulletins d'information pour des mairies, Daniel Robert a fait du service à domicile, auprès de particuliers, sa marque de fabrique : *« Mes clients sont des personnes qui n'ont pas appris à utiliser l'ordinateur dans le milieu professionnel et ne disposent pas des clés pour se débrouiller par elles-mêmes. Les motivations qui les poussent à s'équiper sont très diverses. Chaque demande est particulière.... »*

Et de citer quelques exemples... Il y a cette fan de musique, qui veut apprendre à pianoter sur un clavier d'ordinateur pour s'offrir, chez elle, les concerts auxquels elle ne peut plus se rendre... Ce professeur d'histoire-géo nonagénaire, qui retrouve sa curiosité d'antan, en surfant sur les sites spécialisés... Cette adepte de phytothérapie, qui feuillette son herbier sur la toile... Etc. Quel que soit le centre d'intérêt, internet propose une médiathèque illimitée, pour peu qu'on sache s'en servir.

Daniel Robert : *« Personne n'est trop vieux ou trop bête. Il faut juste avoir envie... »* Le reste, il en fait son affaire : *« Il faut toujours s'adapter à la personne. La plupart des gens ne maîtrisent pas le vocabulaire. Il faut employer des mots simples, toujours les mêmes, et expliquer le fonctionnement à l'aide d'images. Ça ne vaut pas la peine de faire du baratin. »*

Mais *Deux clics* intervient aussi bien en amont : *« Je peux guider, ceux qui le souhaitent, dans leur choix de matériel, voire les accompagner lors d'un achat. Il n'arrive que trop fréquemment que l'on profite de la méconnaissance de l'outil informatique par les non-initiés, pour leur vendre tout et n'importe quoi. A fortiori, lorsqu'il s'agit de personnes d'un certain âge. Mais attention, je ne suis pas un commercial, mais un conseiller ! »*

Encadrer un maximum

Le formateur parle de ses « élèves » et de leurs motivations avec infiniment de respect. Celles-ci s'inscrivent toujours dans une histoire individuelle et tendent invariablement à retrouver, à l'aide des moyens de communication modernes, une part d'autonomie perdue. Daniel Robert ne le dit pas, mais il sait bien, que le service qu'il propose aux particuliers, contribue souvent à améliorer leur qualité de vie, en leur

A SAVOIR

Formation et maintenance
informatique

deux.clics@orange.fr

Daniel ROBERT
38720 FROENINGEN
06.32.16.12.17

Besoin d'un conseil pour vous équiper ? D'une aide à l'installation ? Pour découvrir l'outil informatique ? Vous initier aux divers logiciels (Word, Excel, Publisher, Power Point) ? Apprendre le traitement des photos ou le montage de diaporamas, la mise en page d'un bulletin, la réalisation de cartes ou de tout autre document ? Surfer sur internet ou utiliser la messagerie ?

Contactez Daniel Robert : deux.clics@orange.fr au 06.32.16.12.17.

Tarif : à partir de 10€ l'heure, après déduction fiscale de 50%. CESU acceptés.

redonnant accès à des centres d'intérêt qu'ils pensaient dorénavant hors de portée: « *Quand mes clients sont contents, je suis content. Je suis à leur écoute et je sens immédiatement quand ils ont besoin d'aide. J'essaye d'encadrer au maximum.* » Il dispose pour cela d'un outil précieux, qu'il peut proposer à ceux qui le demandent : un logiciel particulier lui permettant d'intervenir à distance en cas de problème.

Et ça marche ! Avec *Deux clics*, lui-même a retrouvé un job à plein temps, qui lui permet non seulement de transmettre son savoir, mais aussi de faire fonction de relais social, auprès de personnes quelques fois bien seules, qui l'accueillent dans l'intimité de leur foyer et lui accorde une confiance totale. « *Je donne et je reçois. Je partage les passions de mes clients, j'apprends avec eux. Je vis cet échange comme un enrichissement personnel et une grande marque de confiance.* »

Au fait, combien de temps faut-il pour attraper le virus ? « *Cela dépend du niveau de départ et des tâches que l'on souhaite maîtriser. Pour un débutant, sans aucune notion d'informatique, je compte au minimum 10 séances de deux heures.* » Et de citer le cas de ce grand-père de 82 ans, qui s'était vu offrir un PC dernier cri, presque un cadeau empoisonné, par ses petits-enfants, à Noël. Ne supportant plus de voir traîner les paquets fermés dans son appartement, il a pris le taureau par les cornes et fait appel à *Deux clics*. Et maintenant, le grand voyageur qu'il a été, sillonne à nouveau le monde avec internet !

Grâce à Daniel Robert et à *Deux clics*, l'informatique devient plus que jamais l'outil de tous les possibles, pour un public jusque-là exclu ! Une satisfaction supplémentaire pour ce jeune auto-entrepreneur, au service des autres, tout au long de sa vie, qui s'est lui-même découvert une nouvelle passion : le montage photos numérique.

Toponymie

FROENINGEN, QUEL EST TON NOM ?

On a rarement vu de commune avoir autant de mal à imposer son nom !

Faute à pas de chance, négligence ou crise identitaire ? Focus sur l'histoire d'un toponyme qui n'a d'autre prétention que d'être prononcé et orthographié correctement...

Impossible de savoir de quand date réellement le village de Froeningen... Les vestiges découverts au proche Britzgyberg témoignent de la présence humaine dès l'époque néolithique, dans le secteur, et la voie romaine, ou « Reiniger Strässla », qui menait de Cernay à Illfurth, à l'époque de César et d'Arioviste, emprunte le ban communal où ont été découverts, en 1897, des tombes et des bijoux datant de l'époque des Francs.

Les historiens relèvent une première mention de *Fenningen* ou *Frenningen* vers la fin du Moyen Âge, en 1290. En 1352, ils trouvent trace de *Frenigen*, en 1378 de *Frenningen* et, en 1441, des documents citent *Frenigen*. Depuis le traité de Westphalie, qui met fin à la guerre de Trente



Ans, en 1648, le nom du village s'écrit **Froeningen**.

Il est germanisé en 1871, lors de l'annexion de l'Alsace-Moselle au II^e Reich de l'empereur Guillaume II et s'orthographie **Fröningen**, à l'allemande, durant toute la période du Reichsland Elsass-Lothringen, jusqu'au retour à la France, en 1918, à la fin de la Grande Guerre.

La dénomination de Froeningen est à nouveau germanisée par les nazis, pendant la Deuxième Guerre mondiale, en 1940. La commune ne retrouvera son nom français d'avant les périodes d'annexion qu'à la Libération, en novembre 1944. C'est à ce moment-là, que les choses se corsent...

Francisation abusive

On ne sait pas vraiment, comment **Froeningen** s'est subitement transformé en **Froeningue**, mais on peut au moins tenter de comprendre pourquoi... L'arrivée des libérateurs et la présence massive de francophones dans les administrations pendant la période de l'après-guerre apparaissent comme l'une des raisons évidentes, les personnes non rompues au dialecte alsacien ayant du mal à prononcer la terminaison en « **ingen** ». Voilà ce qu'en dit un Ernest Mangold, indigné, en 1959 : « *Après la Deuxième Guerre mondiale, quelques ignorants, étrangers au village, se sont crus autorisés, à leur propre initiative, de rebaptiser le nom de notre commune* » Mais on peut aussi avancer une explication moins avouable pour cette francisation abusive. Par bêtise, légèreté - ou mauvaise conscience ? - certains se sentent obligés de faire assaut de supposées vertus patriotiques, après la longue annexion de fait, la germanisation à outrance et la cohabitation forcée avec l'occupant nazi. Quitte à tronquer le nom d'une commune qui ne demandait rien à personne... Quoi qu'il en soit, **Froeningue** est devenu l'usage, avec cette terminaison en « **ingue** » qui fait frémir les puristes.

Dans un courrier adressé à Gérard Hartmann, sénateur-maire du village, en date du 11 février 1954, le sous-préfet d'Altkirch écrit : « *Monsieur le Préfet vient d'attirer mon attention sur le fait que, ces temps derniers, votre commune utilise du papier à lettres avec l'en-tête « **Froeningue** ». Or, l'orthographe de la dénomination de votre commune a été changée, après le retour des trois départements à la France, de **Fröningen** en **Froeningen** (voir B.O.A.L. 1924 et Répertoire officiel des communes du*

RACINES SEIGNEURIALES ET RURALES ?

Pour ce qui est de la signification du nom de **Froeningen**, les linguistes en sont réduits aux hypothèses.

Seule la terminaison en « **ingen** » ne souffre aucune discussion. Il s'agit là de la marque de l'origine alémanique du nom. Les explications divergent toutefois quant au sens du préfixe « **Froen** ».

Dans le dictionnaire des noms de lieux, on indique que « **Froen** » « *correspondrait à un anthroponyme germanique à la signification obscure* »... Voilà qui ne nous éclaire pas vraiment !

Ernest Mangold explique, quant à lui, dans un article intitulé « *Fröninger Weg- und Flurnamen* » publié dans l'annuaire de la Société d'Histoire Sundgauvienne : « *Le nom du village de Froeningen témoigne d'un passé remontant au début du Moyen Âge. Il serait dérivé du mot **Fron**, frônô, de fro, c'est-à-dire seigneur, appartenant au seigneur, seigneurial.* »

Dans le même ordre d'idées, on peut citer le « Fronleichnam », le nom allemand de la Fête Dieu, dérivé du moyen haut-allemand « vrône lîam » signifiant « des Herren Leib » (corps du Seigneur), formé de « vrôn » (ce qui concerne le Seigneur) et de « lîcham », pour « Leib » ou « corps ».

Bas-Rhin et du Haut-Rhin, page 119). A cette époque, tous les noms des communes du département se terminant par « **ingen** » ont vu changer l'orthographe en « **ingue** », comme **Hésingue**, **Galfingue**, **Knoeringue**, **Oltingue**, **Reiningue**, **Zaessingue**. Le nom de **Felleringen** a été changé en **Fellering** et on n'a maintenu la terminaison « **ingen** » que pour **Jettingen**, **Grentzingen** et **Froeningen**, décision qui semble avoir été motivée uniquement par des considérations phonétiques ». Et le sous-préfet de conclure : « Cet argument peut avoir sa valeur pour **Grentzingen**, mais il semble qu'il serait bien indiqué de changer le nom de **Froeningen** en **Froeningue**. Je vous serais obligé de vouloir bien examiner cette question et la soumettre à votre conseil municipal et me faire parvenir, le cas échéant, la décision prise. La modification du nom de la commune exige un décret en Conseil d'Etat (...) ».

Malheureusement, on ignorera à tout jamais les raisons qui ont rendu ce zélé représentant de l'Etat dingue de **Froeningue**... Par contre on n'a aucune peine à imaginer la réaction de certains élus à sa proposition. D'ailleurs, la réponse ne se fait pas attendre.

Arguties linguistiques ?

Elle tombe dès le 27 février, aussi concise que sans équivoque : « Le sénateur-maire communique une lettre de Monsieur le Sous-préfet (...) dans laquelle il prie de soumettre la question de la dénomination de la commune à la prochaine séance. Après en avoir délibéré, le conseil municipal passe au vote et, à l'unanimité, décide de maintenir la dénomination de **Froeningen** ». Notons que cette délibération figure bien sur un papier à en-tête **Froeningen** avec un tampon « mairie de **Froeningen** »...

Toutefois, décider c'est une chose, mettre la décision en application en est une autre, surtout lorsqu'une mauvaise habitude est prise et que le commun des mortels a d'autres chats à fouetter que de s'occuper d'arguties linguistiques !

Il faudra attendre la parution, le 3 avril 1969, dans le quotidien *L'Alsace*, d'un billet déjanté de Charles Baschung, intitulé « On sait comment ça commence, mais... », dans lequel le journaliste raille ces « gens du pays » qui « n'ont pas d'opinion », puisqu'ils ne savent pas se décider entre **Froeningen** et **Froeningue**. Photos d'un panneau de sortie et d'un panneau d'entrée de village à l'appui, il s'en amuse : « Les panneaux qui indiquent la direction du village portent **Froeningue**, la carte routière publiée par une marque de pneus bien connue, aussi. La carte d'état-major dit **Froeningen**, l'annuaire du téléphone itou, et de même le répertoire officiel des communes d'Alsace. Sur les autocars on lit **Froeningue**, dans le Bottin, **Froeningen**. Les Ponts et Chaussées penchent pour **Froeningue**, et le papier à lettres de la mairie porte cette même appellation. Alors ? On peut admettre qu'à la mairie on sait comment s'appelle la localité. (...) »



Il n'en faut pas plus pour déclencher l'ire du premier magistrat, Charles Welter, qui se fend, dès le 12 avril, d'une réponse bien sentie au rédacteur en chef. Sur papier à lettres à en-tête **Froeningen**, cela va sans dire...

Une pique à l'égard du scribouillard qui a enfreint une des règles élémentaires du journalisme, en omettant de se renseigner à la source, un rappel de la décision prise en 1954, et le maire réfute l'information sur l'intitulé du papier officiel, avant de mettre des mots sur l'amour propre blessé d'une commune, des mots qui en disent long sur les cicatrices toujours douloureuses que cet article anodin a réveillées : « *Il est (...) heureux que nos libérateurs aient découvert un **Froeningen** sur leur carte d'état major, pour en finir avec le temps où "laut Verfügung des Landkommissars..."*, les noms de lieux, comme ceux des familles, étaient massacrés pour le besoin d'une cause qui n'était (...) pas la nôtre. Nous estimons, pour notre part, avoir encore toujours le droit, ici comme ailleurs, d'employer des noms de lieux transmis par nos ancêtres. »

Et pourquoi pas Freniga ?

Tout porte à croire que la réponse a fait mouche, et lorsque Patrice Hovald, grand reporter à la même rédaction, rencontre à son tour Charles Welter dans le cadre d'une série intitulée « Quoi de neuf, monsieur le maire ? », en juillet 1976, il croit utile d'assurer ses arrières, en présentant le village en ces termes : « **Froeningen** – car tel est le nom officiel de... **Froeningue**, même si l'Equipement s'obstine à ne pas se décider – ! » Pas sûr, qu'au final, l'effet recherché ait été atteint...

Peu importe. Pendant ce temps, les organisateurs de rallyes promenades à énigmes, très à la mode en ces années-là, s'en donnaient à cœur joie : « *Vous traverserez un village sundgauvien sans sortie...* » Jusqu'au 13 juin 1977, où le conseil municipal décide que « *le panneau **Froeningue** sera remplacé par **Froeningen**, à l'entrée, côté Illfurth* » et que « *l'entrée du village, près du moulin, sera signalée par **Froeningen-centre*** ». Avec l'accord des Ponts et Chaussées !

Le 27 septembre 1988, le conseil municipal confirme de facto le triomphe de **Froeningen** sur **Froeningue**, en choisissant de donner aux habitants le nom de **Froeningois**, et non pas **Froeninguois**, avec un « u », une décision prise à la majorité. Selon ses propres dires, le maire lui-même aurait préféré voir adoptée, comme appellation française officielle, le nom alsacien de **Freniger** pour les habitants de **Freniga** !

Reste qu'il sera difficile de convaincre les ultimes récalcitrants, allergiques à la dénomination de **Froeningen**, dont ils jugent la consonance trop germanique, alors qu'il s'agit bel et bien du nom français d'avant la guerre de 70 et d'après l'Armistice de 1918 ! La partie n'est donc toujours pas gagnée, et si à Mulhouse on trouve une vieille rue de **Froeningen**, c'est bien par la route de **Froeningue**, beaucoup plus récente, que l'on accède au village à partir de Hochstatt !

Et que dire de tous ces courriers officiels, toujours mal libellés, qui arrivent encore en mairie ou bien de ces personnes qui, dans les administrations ou ailleurs, lorsque vous déclinez votre adresse, vous reprennent avec aplomb : « *Ah, vous voulez parler de **Froeningue**...* » Justement, non !

Ch. S.

Sources :

Archives communales et personnelles

Le dictionnaire des communes du Haut-Rhin

« Fröniger Weg- und Flurnamen », Ernest Mangold, 1962, Annuaire de la Société d'Histoire du Sundgau

Mémoire

SUR LES TRACES DE LA COMMUNAUTE JUIVE

Depuis la fin de la guerre de Trente Ans, en 1648, et jusqu'à la seconde moitié du XIX^e siècle,

Froeningen abrite une importante communauté juive.

Il n'en reste aujourd'hui plus guère de traces, si ce n'est dans les registres d'état civil et sous la forme de quelques vieilles stèles rongées de lichen, à l'entrée nord du village.

Retour sur l'histoire de cette population qui a marqué la vie du village.

Si les premiers vestiges de la présence juive en Alsace datent du Moyen Âge, on a tout lieu de penser, qu'à Froeningen, l'arrivée des juifs remonte tout au plus à la période suivant la signature du traité de Westphalie, qui, en 1648, marque la fin de la guerre de Trente Ans et le retour de l'Alsace à la France. Même si aucun document officiel ne l'atteste. L'Etat civil laïque n'est, en effet, introduit qu'après la Révolution, et les



registres paroissiaux, qui en faisaient office précédemment, n'enregistraient, par définition, pas les populations de religion israélite.

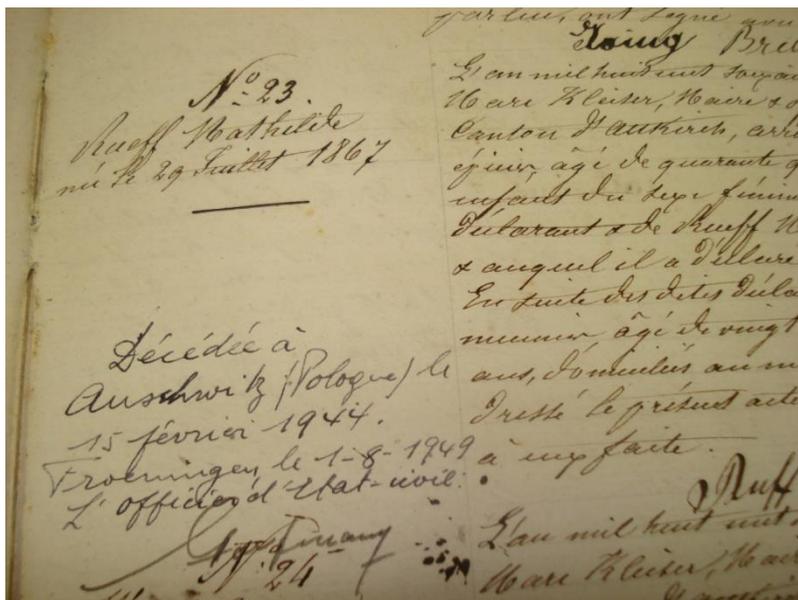
Le chroniqueur froeningois, Ernest Mangold, a trouvé dans un état de recettes de la paroisse, daté de 1763, une première mention de deux noms juifs, ceux de Michael Dreyfues et de Jakob Levy, ainsi qu'une note indiquant que les dénommés Pauli Bigar et Samuel Levy devaient à l'Eglise catholique, l'un, une demi-livre, l'autre deux livres et demie de cire.

Avec l'accord des nobles de Reinach

Les archives de la famille Kahn, établie au village dès 1780, signalent par ailleurs l'arrivée, avant la Révolution, de juifs venus de l'Est : Pologne, Bohême, Moravie. La langue yiddish, s'apparente au parler alsacien, favorisant leur intégration. Par contre, on ignore si l'expulsion des juifs du royaume de France par Charles VI, dit « le Fou », en 1394, qui a drainé beaucoup de juifs vers l'Alsace, a conduit des familles à s'installer ici. Cependant, à Durmenach, où la communauté a été plus nombreuse, représentant, un moment donné, plus de la moitié de la population, l'arrivée de la première famille remonte à 1689. On peut penser, qu'à Froeningen, elle date à peu de chose près de la même époque.

Pour s'implanter dans la localité, les juifs ont dû obtenir l'accord des nobles de Reinach qui avaient pris, en 1538, la succession des Hartmannsdorfer, car le seigneur avait alors toute autorité pour leur refuser l'installation, limiter leur nombre ou les expulser.

Le premier acte, enregistré à Froeningen, concernant un membre de la communauté juive, signale une naissance : celle d'une fillette prénommée Ella, déclarée par Hirtz Lazarus, en présence des témoins Isac Dreyfus et Moses Gugenheim, de Froeningen, le 11 ventôse de l'an II (1^{er} mars 1794). Il en va de même pour le dernier enregistrement, tous actes confondus, effectué à la mairie. Il date du 29 juillet 1867 et concerne la naissance de Mathilde Rueff, fille d'Alexandre Rueff et de Mélanie Rueff. Seule victime froeningoise connue de la Shoah, notre concitoyenne est morte le 15 février 1944, à Auschwitz, comme en atteste la mention en marge.



Mais reprenons le fil de l'histoire...

Longtemps considérés comme inférieurs par les chrétiens, les juifs sont exclus de l'agriculture, des corporations artisanales, de l'administration et de l'armée. Ils n'ont pas le droit de posséder de terres ou d'habiter dans les villes et deviennent colporteurs, maquignons ou prêteurs. La plupart d'entre eux vivent pauvrement, mais le rôle d'usurier leur vaut d'être violemment pris à partie, lorsque les dettes s'accumulent et que les taux flambent. Ils sont alors la proie de violences. Suite à des exactions commises contre eux, notamment dans le Haut-Rhin, l'évêque de Bâle doit rappeler ses ouailles à la raison, en 1778.

Du dénombrement à l'état nominatif

En 1784, pour pouvoir exercer un contrôle sur les communautés, Louis XVI fait procéder au dénombrement, c'est-à-dire au recensement des juifs « tolérés en la Province d'Alsace ». A cette occasion, on enregistre 3.918 familles, soit 19.624 individus, répartis sur 170 localités. Parmi celles aux plus fortes représentations, se trouvent Zillisheim, avec 382 personnes, et Froeningen, avec 154 hommes, femmes et enfants, réunis en 33 familles.

Pendant la Révolution, des désordres éclatent dans le Sundgau, et il faut l'intervention de la troupe, pour ramener le calme et protéger les communautés. Ces événements entrent dans l'histoire comme le premier « Judenrumpel » ou manifestations anti-juives.

Ce n'est qu'avec la fin de l'Ancien Régime, que les juifs de France deviennent des citoyens à part entière et obtiennent le droit d'acheter et de posséder biens mobiliers et immobiliers et l'autorisation d'exercer toutes les professions, y compris les emplois publics. Mais même si l'on commence à trouver parmi eux des tailleurs, des cordonniers et d'autres corps de métiers, la majorité d'entre eux reste cantonnée dans les activités autorisées auparavant.

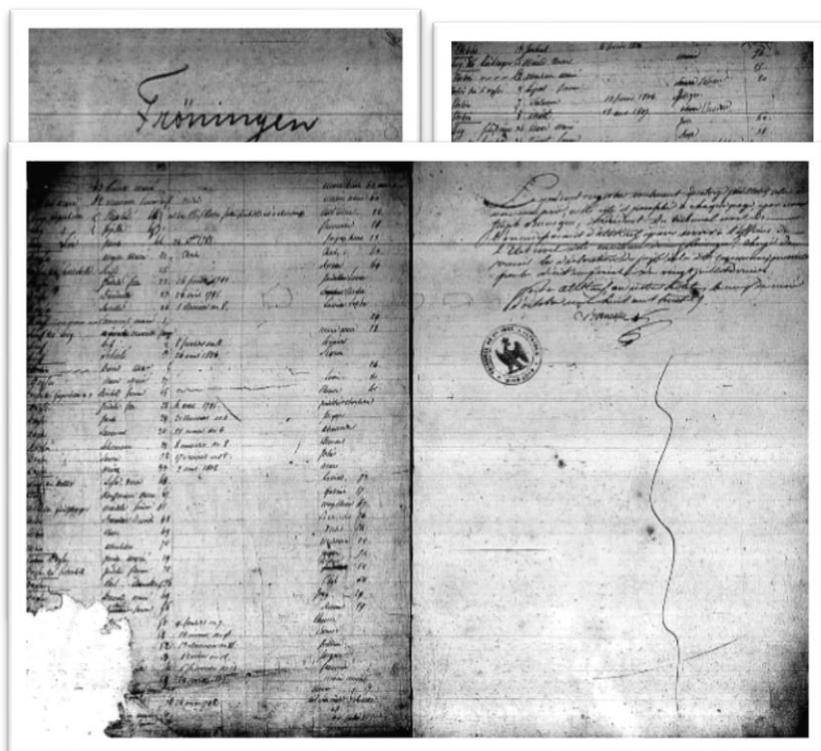
En 1807, Napoléon 1^{er} crée les consistoires qui organisent leur vie, et, le 17 mars 1808, il ordonne la réalisation d'un état nominatif exigeant « *que ceux des sujets de notre Empire qui suivent le culte hébraïque et qui, jusqu'à présent, n'ont pas eu de nom de famille ou de prénoms fixes seront tenus d'en adopter dans les trois mois de la publication de notre présent décret et d'en faire la déclaration par devant l'officier de l'état-civil de la commune où ils sont domiciliés* ». Chaque commune doit mettre en place un registre de déclaration des noms. Celui de Froeningen est conservé dans les dépôts des Archives départementales du Haut-Rhin, à Colmar.

45% des juifs d'Alsace, mais seulement 17% de ceux du Haut-Rhin, sans doute installés plus récemment, ne possèdent alors pas d'identité officielle. Les enfants recevaient simplement un prénom d'usage que l'on associait au prénom du père, et ainsi de suite, de génération en génération. Durant l'été et l'automne 1808, les juifs font, par conséquent, enregistrer dans les mairies leur identité définitive.

La plupart de ceux qui en possédaient déjà une officielle l'ont conservée. Les autres ont dû faire preuve d'imagination. Beaucoup ont simplement fait officialiser le nom du père ou du grand-père lorsque ceux-ci étaient déjà décédés. D'autres se sont inspirés de leur métier, d'une particularité physique, de la dénomination d'un lieu. Certains ont emprunté le patronyme de non juifs, et quelques uns, enfin, se sont vu imposer des patronymes, pas toujours flatteurs, par les maires ou secrétaires de mairie. On trouvait alors, à Froeningen, entre autres, des David, des Dreyfus, Ebstein, Elkan, Rueff ou Weil, sans que l'on sache s'il s'agit là de noms nouveaux ou pas.

Autre étape importante : 1831 et la reconnaissance officielle de leur religion juive, avec prise en charge, par l'Etat, des salaires des rabbins. Abrogée en France, lors de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, cette loi est maintenue en Alsace, devenue allemande en 1871, au même titre que le Concordat pour les catholiques.

En 1844, 1845 et 1846, des récoltes médiocres entraînent la disette, avec une flambée du prix du blé et du pain, une baisse de la consommation et, par ricochet, une crise de surproduction



industrielle qui se traduit par un retrait massif de l'épargne. Beaucoup d'ouvriers sont au chômage, les artisans souffrent et des scandales financiers éclatent. Cette détérioration de la situation économique annonce la révolution de 1848 qui amène l'abdication de Louis-Philippe et la proclamation de la Deuxième République. Des émeutes anti-juives ont lieu en Alsace, des maisons de citoyens de confession israélite sont pillées et incendiées, notamment à Durmenach. Ces actes de violence sont connus sous le nom de deuxième « Judenrumpel ».

De 154 juifs en 1784, la population de confession israélite de Froeningen passe à 66 individus en 1846 et tombe à 12 en 1861.

On ignore où, précisément, s'installent les juifs de Froeningen. On peut toutefois penser qu'ils suivent le mouvement général qui se traduit par un départ massif des communautés rurales vers les villes, une tendance qui s'est encore accentuée après la guerre 1870-1871. Mais à ce moment-là, il n'y a déjà plus de juifs au village comme le prouve le résultat du recensement de 1870.

Les seuls membres de la communauté israélite de Froeningen sont alors ceux qui reposent au « Judakirchof ».

Ch. S.

(à suivre)

Sources :

Archives communales et départementales

« Die ehemalige Judengemeinde von Froeningen », Ernest Mangold, 1970, Annuaire de la Société d'Histoire du Sundgau

Site Internet « Judaïsme d'Alsace et de Lorraine »

« Durmenach se souvient... », Editions Plume d'Expression

« Mémoire juive en Alsace », André Aaron Fraenckel, Editions du Cédrat, 1997, « Une étude sur les noms de famille des juifs d'Alsace »

« Découvrir le Sundgau – Froeningen – », 1996, Société d'Histoire du Sundgau

Patrimoine

« S'CHRISCHTELKRIZ » : LA CROIX D'EMMA

Comme le chemin de la colline vers Hochstatt, celui vers Galfingue est jalonné de plusieurs croix.

A l'angle formé par le Hohlen- et le Rechenweg, se dresse un calvaire à l'histoire tumultueuse

qui s'inscrit dans la tradition ancestrale voulant, que là où un jour s'est élevée une croix,

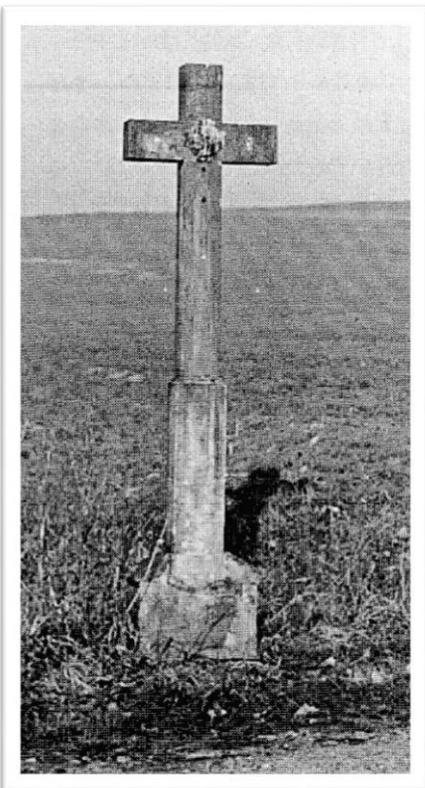
une croix nouvelle verrait le jour si l'ancienne venait à être détruite.

On ne connaît rien de l'origine du calvaire situé à l'arrière des lotissements du Essel, pas même l'année de son installation.

L'inventaire, publié en 1964 dans l'annuaire de la Société d'Histoire du Sundgau par l'historien local Ernest Mangold (1895 - 1976), date la croix originelle de 1872. Vingt ans plus tard, dans un autre article de la même association, André Munck la fait remonter à 1867. Et sur le socle du monument actuel, il est fait mention de l'an 1879...



Ce que l'on sait, c'est que ce calvaire a vu passer, jusque dans les années 60, le dimanche avant ou après l'Ascension, selon la météo, la grande « Bannprozession », en direction de la forêt, qui appelait, sur les futures récoltes, la protection divine, et que cette croix, qui marque aujourd'hui la limite de la zone urbanisée, a d'ores et déjà connu plusieurs vies.



Un Christ en fonte de fer

Elle portait déjà, gravée sur un montant étroit reposant sur un socle une mention en allemand : « 40 TAGE / ABLASZ / GEWINNT / WER VOR / DIESEM / KREUZ BETET / 5 VATER / UNSER / UND 5 / AVE MARIA » (« Quarante jours d'indulgence pour quiconque priera devant cette croix cinq Notre Père et cinq Je vous salue Marie »).

Le monument en grès, dont on a tout lieu de penser qu'il était d'origine, a subi les outrages du temps et des intempéries qui ont eu raison du Christ en fonte de fer dont on soupçonne encore la présence sur la photo ancienne publiée, en 1996, dans la brochure de la Société d'Histoire consacrée au patrimoine froeningois. A tel point que les anciens parlaient d'elle comme de la « croix des champs sans Christ ».

Sans doute Emma Giegel, 95 ans bientôt, faisait-elle partie des rares villageois qui, en cette seconde moitié du XX^e siècle, connaissaient encore la légende du vieux « Chrischtelkriz ». Transmise oralement, de génération en génération, celle-ci a été transcrite par Ernest Mangold.

Dès les années 70, Emma et son mari Louis, propriétaires du champ dit « Spitzacker », situé en amont, portent une attention particulière à ce monument devenu familial. Ils en assurent l'entretien et y font pousser quelques fleurs. Et lorsque la partie haute du calvaire commence à présenter d'inquiétants signes de fatigue, ils colmatent au ciment les éléments désagrégés. Il faut toutefois bientôt se rendre à l'évidence : seule l'intervention d'un professionnel pourra sauver la vieille croix de la destruction. Cela pousse le couple à contacter le tailleur de pierre Higelin d'Altkirch. Malheureusement, la mort brutale de Louis, le 10 octobre 1985, met fin, pour un temps, à son louable dessein.

Une généreuse donatrice



Terrassée de chagrin, Emma vient souvent chercher consolation au pied du calvaire qu'elle continue à fleurir avec amour. C'est alors, qu'une nuit, son époux lui apparaît en rêve. S'avançant vers elle, il lui dit : « Emma, ne voulais-tu pas restaurer cette croix ? » Bouleversée, la veuve prend conseil auprès de son fils qui la conforte dans son idée de mandater le tailleur de pierre.

En septembre 1986, la marbrerie Higelin remplace, à sa demande, la partie haute du monument, trop abîmée pour être restaurée, par un nouvel élément en grès des Vosges. Soucieuse d'associer son défunt mari à cet acte de piété, Emma Giegel fait également installer, sur la croix, un Christ en bronze, le même que celui qui orne la tombe de Louis. Pour la Toussaint, la vieille croix des champs « sans Christ » retrouve enfin son Corpus.

Très croyante, la généreuse donatrice veille avec attention sur le précieux monument qu'elle fleurit de ses mains jusqu'au-delà de son 90^e anniversaire, accompagnée, ces dernières années par l'ouvrier communal, alors même que son Spitzacker, longtemps si fécond, est devenu depuis belle lurette un banal champ de maïs, pourvoyeur d'inquiétantes coulées de boue.



Mais ce n'est pourtant pas le limon du « Rechen », mais bel et bien la manœuvre maladroite d'un lourd engin agricole qui, au grand désarroi d'Emma, mettra à terre la croix rénovée, le 10 mai 2008, quelque 22 ans après qu'elle eut remplacé le « Christtelkriz ».

Une seconde restauration

Fracassé le socle, brisée en deux la hampe, arraché le Christ... Un simple choc aura fait plus de dégâts que deux guerres et une centaine d'années d'intempéries !

Pris en charge par les assurances, le sinistre est rapidement réparé. La base est reconstituée avec les pièces d'origine, le fût cassé, remplacé, et la croix désarticulée, une fois réparée, est remise en place, le 10 juillet, par la marbrerie Higelin d'Altkirch. Et c'est sous un soleil éclatant que le curé Frédéric Flota bénit le nouveau calvaire, en présence d'Emma Giegel, très émue de retrouver sa croix.

Le montant porte toujours les stigmates de l'accident. On y retrouve, bien lisible l'inscription originelle. Quant à la gravure du socle, quasiment indéchiffrable pour un œil non exercé, avant la restauration de 1986, elle se veut prophétique : « Ich bin die Auferstehung und das Leben. Wer an mich glaubt, wird leben » (« Je suis la Résurrection et la Vie, celui qui croit en moi vivra ! »)

Mué en croix d'Emma, le « Christelkriz » s'est, en tout cas, une fois encore, relevé !



Ch. S.

Sources :

Archives communales

« Calvaires et croix à Froeningen », Ernest Mangold, 1964, Annuaire de la Société d'Histoire du Sundgau
Relevés de la commission « inventaire et sauvegarde » de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace »

LA LEGENDE DE « CHRISCHTEL »

La vieille croix du « Rechen » tient son nom de « Chrischtel », une pauvre femme du village, obligée d'aller ramasser du bois en forêt pour se chauffer.

Sur le chemin du retour, « Chrischtel » avait pris l'habitude de laisser son corps harassé prendre un peu de repos, et de déposer aux pieds du Christ, avec son lourd fardeau de bûchettes, tous les soucis de sa triste vie.

Les saisons passant, la charge devenait toutefois de plus en plus pesante, et « Chrischtel » éprouvait de plus en plus de difficultés à se remettre en chemin après sa halte près du calvaire. Un jour, le poids du ballot lui parut particulièrement écrasant, à tel point que la vieille femme pensa même que quelqu'un lui avait jeté un sort. Elle le porta cependant, à grand peine, mais sans broncher, jusqu'à sa modeste demeure.

Quelle ne fut pas sa surprise, lorsqu'elle y découvrit, parmi les bouts de bois, le Christ en

Météo

LES PREVISIONS DE PIERRE

Selon son habitude, Pierre Rust a noté scrupuleusement toutes les données météorologiques pendant les six derniers jours de l'année passée et les six premiers de l'an neuf. Connus sous le nom de « Lostage », ces journées sont sensées donner d'utiles indications sur le temps des douze mois à venir.

N

os ancêtres vivaient avec le temps. Ils observaient la course des nuages, s'adaptèrent à l'hiver, humaient la brise printanière. Aujourd'hui, nos spécialistes sont assis devant des batteries d'ordinateurs. Ce qui ne les empêche pourtant pas de se tromper. Ils déploient alors le parapluie de l'alerte orange. On ne se sait jamais, pour peu qu'un nuage ne vide pas ses grêlons à l'endroit prévu ! Voici ce à quoi nous pourrions nous attendre...



et
et

JANVIER : Relativement doux humide en début du mois. Vent d'est, chassant les nuages, vers la mi-janvier, baisse du thermomètre, sans que l'on puisse parler d'une vraie vague de froid.

FEVRIER : Brouillards épais, cachant le soleil une grande partie de la matinée. Faibles chutes de neige possibles pour le carnaval. Temps frais et lumineux pour la fin du mois.

MARS : Frais le matin, mais le soleil printanier réchauffera l'atmosphère pendant la journée. Vers la fin du mois, vent tournant au sud-ouest, amenant un peu de pluie.

AVRIL : Le mois débute par un temps relativement doux et humide. Quelques belles journées ensoleillées dès le milieu du mois.

MAI : Risque de quelques gelées tardives en des endroits particulièrement exposés. Des journées particulièrement chaudes pourront se produire dès la deuxième décennie. Se dépêcher de rentrer le foin...

JUIN : Juin pourrait bien être un de ces mois pourris redoutés par les agriculteurs... et pas que par eux ! Pluie, bruine et orages.

JUILLET : Encore un mois à risques, avec des orages localement impétueux... On observera toutefois quelques pics de chaleur vers le milieu du mois.

AOÛT : Temps également maussade, en ce début août. Quelques belles journées vers le 15, puis retour d'un temps pluvieux...

SEPTEMBRE : Probablement le plus beau mois estival ! Le raisin en a grandement besoin, car la qualité du millésime était, jusque là, fort compromise...

OCTOBRE : Le mois commence avec de la pluie, mais cela devrait s'arranger après, avec quelques journées chaudes et ensoleillées dès la deuxième semaine.

NOVEMBRE : Sans doute un vrai mois d'automne, avec pluie, tempête et même quelques chutes de neige et de grêle.

DECEMBRE : Temps plus tranquille, brumeux le matin, et quelques belles apparitions du soleil l'après-midi, avec possibilité de chutes de neige.

La météo n'est pas une science exacte, encore moins quand on essaye de la prédire à partir de vieilles règles paysannes. Les prévisions sont ce qu'elles sont : plus ou moins fiables...

Ce dont on peut malheureusement être sûr, c'est qu'il faudra attendre la fin novembre pour récupérer le déficit pluviométrique accumulé depuis plus d'un an.

Pierre Rust

Archives

1972 : LE JUGE ET LA PORTE DE GARAGE

ROUTE DEPARTEMENTALE : La Direction Départementale de l'Équipement veut améliorer le tracé et élargir le CD18V sur le territoire des communes d'Illfurth, de Froeningen et de Hochstatt, conformément à un arrêté préfectoral déclaratif d'utilité publique datant du 17 mai 1963. Les édiles froeningois acceptent de céder 92,90 ares de terrain communal, pour un prix total de 4.300,27 F.

TRIEUR A GRAINS : Fixé à 6 F depuis 1966, le tarif d'utilisation du trieur à grains communal passe à 10F l'heure.

DROIT DE VAINES PATURE : En 1953, la commune avait opté pour le maintien de la vaine pâture. Mais l'évolution de la vie rurale a été telle qu'il n'en est plus fait usage. C'est pourquoi, la procédure de suppression du droit est engagée. Aucune observation n'étant formulée lors de l'enquête publique, exit la vaine pâture !

HOME POUR PERSONNES AGEES : Le SIVOM d'Illfurth demande aux communes membres de participer à la construction d'un home pour personnes âgées. La situation financière et les importants travaux en cours obligent le conseil municipal de Froeningen à décliner la proposition. Le projet reviendra sur le tapis, un peu plus tard, porté, cette fois, par le district, et se traduira par la réalisation de la Maison Saint-Brice d'Illfurth.

RACCORDEMENT A LA CANALISATION : Décidés le 22 janvier 1971, les travaux d'assainissement ont démarré. Le conseil municipal instaure une participation de 700F, payable en trois termes, pour les particuliers raccordés: 400F de taxe de branchement et 300F de participation aux frais.

ROUTE D'ILLFURTH : La construction de la maison d'habitation des époux Sother oblige les élus à trouver un nouveau nom de rue. Pas très imaginatifs, ils s'accordent sur l'appellation « route d'Illfurth ».

LOTISSEMENT SAINT-FRANÇOIS : Le maire soumet au conseil le projet de lotissement d'une société civile immobilière mulhousienne, pour un groupe d'habitations, rue de Galfingue, au lieu-dit « Village », sur une superficie de 52,03 ares. Le conseil décide de soumettre la demande à la DDE de Colmar « *avec prière de procéder aux études nécessaires, relatives à certaines observations soulevées par le conseil municipal* ». Sans plus de précisions... Il s'agit, bien sûr du dossier du futur lotissement Saint-François, et il ne fait pas de doute que les « observations » des élus concernaient les risques d'inondation. On connaît la suite...

COUR DES COMPTES : Quand une porte de garage met en danger la République... A en croire la manière dont est rédigé le PV du conseil municipal de ce 4 avril 1972, les élus locaux ont dû baliser, lorsqu'ils ont pris connaissance du rapport de la Cour des Comptes. Qu'on en juge... « *Suite aux observations formulées (...), relatives à une porte de garage mise en place dans la cour de l'école au cours de l'exercice 67, le maire déclare, en accord avec le conseil municipal, qu'il y a eu erreur de dénomination. Le réduit en question, construit en bois, est en réalité une remise, qui a dû être aménagée pour les besoins du bénéficiaire du logement de service. En effet, l'habitation, bâtie en 57, ne comporte pas de combles, et, le sous-sol étant humide, voire inondé, il a fallu créer une annexe à cette habitation, permettant, en particulier, le stockage des combustibles. Le local en question ne donne pas lieu à perception de loyer.* » Au final, pas de tricherie, pas de caisse noire, et pas d'oranges pour les élus. On l'a échappé belle !

BOUILLEURS DE CRU : « *Sachant qu'il est prouvé par les statistiques que les pourvoyeurs de l'alcoolisme, en France, ne sont pas les producteurs et petits récoltants...* » Si c'est le conseil municipal qui le dit... Toujours est-il que nos édiles votent une motion de soutien aux bouilleurs de cru. Santé !

EGLISE ET MUR DU CIMETIERE : La rénovation complète de l'église et la remise en état du mur du cimetière sont lancées. La commune emprunte 150.000 F sur 15 ans, au taux de 8,75%. L'annuité de 18.334,95 F pèse lourdement sur le budget communal. Heureusement qu'un comité de rénovation s'est créé, pour récolter les fonds nécessaires à couvrir cette dépense. D'autant plus, qu'au final, le montant total des devis affichera 191.930 F.

TLE : La taxe locale d'équipement qui vit, ces jours-ci, ses derniers moments, pour faire place à la taxe d'aménagement, est instaurée, à Froeningen, au taux de 3%, pour toutes les catégories de maisons.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES : Alors, qu'en 2012, il est question de redevance incitative, en vertu du principe du pollueur payeur, le conseil municipal approuve, en 1972, l'organisation du ramassage des ordures ménagères par le SIVOM d'Illfurth, en raison de la mise en service attendue de l'usine d'incinération du SIVOM de Mulhouse. Le principe d'une taxe d'enlèvement des OM est approuvé, à raison d'un taux de 800% du revenu découlant de la valeur locative des propriétés bâties.

KILBE : L'adjudication de la kilbe pour les week-ends des 2 et 3 et des 9 et 10 septembre est annoncée pour le 23 juillet.

DISPARITION DU « EGTENPFAD » : Le sentier dit « Egtenpfad », dans le prolongement du « Fabrikerpfad », lui-même dans l'alignement du chemin des Vergers, disparaît. Même lors de l'enquête publique, il n'y a pas grand monde pour prendre sa défense. Plus de raison d'être, est-il dit... Soit ! N'empêche qu'un autre sentier aurait dû le remplacer pour permettre d'accéder aux vergers par la rue du Moersbach. On l'attend toujours, alors que les vergers ont quasiment disparu... C'était à l'occasion de la réalisation du lotissement du Vignoble.

HORLOGE : Dans le cadre de la restauration de l'église, le cadran de l'horloge est remis à neuf par la société Heinrich pour 2.187 F.

TRANSPORT SCOLAIRE : Les communes de Brunstatt, Didenheim, Flaxlanden, Froeningen, Hochstatt et Zillisheim instaurent un transport scolaire en direction du CES Jean Macé de Mulhouse. Montant de la participation annuelle communale : 46,72 F... On croit rêver !

CREATION DU DISTRICT : En 1972, il était déjà question de fusion et de regroupement de communes. Comme quoi, il n'y a rien de neuf sous le soleil... Le 2 octobre, le SIVOM d'Illfurth décide de se transformer en district et, le 17, Froeningen approuve la décision et adhère à la nouvelle structure. A raison de deux délégués par commune, et un délégué supplémentaire par tranche de 200 habitants, Froeningen, avec ses 453 âmes, hérite de trois sièges sur 36. Il en est toujours ainsi aujourd'hui, alors que le district est devenu désormais communauté de communes.

TAXE D'ELECTRICITE : Le conseil approuve l'instauration, à partir du 1^{er} janvier 1973, d'une taxe municipale d'électricité de 8% sur la valeur des consommations d'énergie électrique, pour financer les travaux d'électrification.

SIRENE : Saviez-vous qu'en 1972 Froeningen n'avait pas de sirène ? Les pompiers demandent son installation, estimant que « *le rassemblement des hommes pourra se faire beaucoup plus vite* ».

WC : Dans le cadre de la mise aux normes accessibilité, le conseil municipal discute actuellement beaucoup hauteur de cuvette de toilettes. Il faut croire qu'il s'agit d'un problème récurrent, puisqu'en 72, déjà, les édiles se sont penchés sur... le problème. Leur souci, permettre aux enfants de quatre ans, scolarisés à l'école depuis peu, de monter sur un trône prévu pour des grands de 6 ans. Peut-être aurait-il été plus simple de supprimer purement et simplement l'école...

DERATISATION : Les rongeurs prolifèrent au dépôt d'ordures communal. La campagne de dératisation est confiée à une société parisienne, pour 320,40 F. Six interventions sont prévues. Trois pauvres rats...

DEFIBRILLATEUR

Un défibrillateur est installé sur la façade de la mairie, à côté de la boîte aux lettres.

INFIRMIERES A DOMICILE

Régine DEMMEL-DOLLE
Anne-Christine BAUER-KRUST

Tél. 06.60.30.33.75 et 06.99.56.30.40
Adresse postale : 15, rue du Moersbach
68720 Froeningen

ASSISTANTES SOCIALES

L'assistante sociale d'Altkirch peut être contactée au 03.89.40.07.96.

E-mail : espacealtkirch@cg68.fr

Sa collègue du pôle gériatologique au
03.89.08.98.30

PLAN CANICULE

Les personnes âgées qui le souhaitent peuvent se faire recenser dans le registre canicule en mairie.

CLIC ALZHEIMER

Malades et familles, touchés par la maladie d'Alzheimer, peuvent contacter gratuitement le pôle gériatrique d'Altkirch, les mardis et mercredis, au 03.89.08.35.16.

RECENSEMENT POUR LA JOURNEE D'APPEL

Les garçons et filles de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie, pour la Journée d'Appel de Préparation à la Défense, dans le mois qui suit leur anniversaire.

L'attestation est obligatoire pour se présenter au bac, aux concours de la fonction publique et au permis de conduire.

ATTENTION AUX SANGLIERS ET AUX COUPS DE FEU

Le garde-chasse prie les habitants de lui signaler, de jour comme de nuit, les coups de feu entendus, et les invite à l'avertir de la présence de sangliers aux abords des maisons et des propriétés.

Contactez Marie-Antoinette Hans, 3, rue de la Synagogue, à Froeningen, tél. 06.83.32.60.19

GENDARMERIE

41, rue de Heidwiller, 68720 Illfurth
Tél. 17 ou 03.89.25.40.06

Attention, les gendarmes vous demandent de leur signaler tout mouvement suspect de véhicules, notamment auprès des édifices publics et des chantiers.

BRIGADE VERTE

1, rue de la Gare, 68720 Walheim
Tél. 03.89.74.84.04

SPA

Tél. 03.89.33.19.50

DEPANNAGE ELECTRIQUE

24 heures sur 24, sept jours sur sept
Numéro d'appel public : 0.810.333.068

DEPANNAGE GAZ

24 heures sur 24, sept jours sur sept
Numéro d'appel public : 0.810.433068

DEPANNAGE EAU

Appeler Véolia au 0.810.463.463

VIGILANCE PLUIE

Consulter la carte de vigilance
de Météo France :
www.vigicrues.ecologie.gouv.fr

RAMONAGE

Le ramonage mécanique des cheminées est obligatoire 1 à 2 fois par an et ne saurait être remplacé par le ramonage chimique, qui peut être utilisé en complément, mais n'est pas pris en compte par le règlement sanitaire.

COMPTEUR ET FUITES D'EAU

Pour chaque compteur, il sera dorénavant facturé forfaitairement un minimum de 25 m³ d'eau. Les abonnés sont par ailleurs appelés à être vigilants à d'éventuelles fuites, des dégrèvements partiels ne pouvant être accordés qu'à titre exceptionnel.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU SECTEUR D'ILLFURTH**

Maison de la CCSI : 2, place du Général
de Gaulle, BP 37, 68720 Illfurth
Téléphone : 03.89.25.44.88
Site internet : www.cc-secteurdillfurth.fr
E-mail : info@cc-secteurdillfurth.fr

SECRETARIAT : de 8 à 12h et de 14 à 16h
(fermé le samedi et le mercredi après-midi)

**CENTRE PERISCOLAIRE
FROENINGEN-HOCHSTATT**

Rue du Bourg, 68720 Hochstatt
Tél. 03.89.32.11.27 / 06.73.92.46.76
E-mail : clsh.hochstatt@cc-secteurdillfurth.fr

TACCSI DES AINES

Service de transport pour les seniors de 65 ans
et plus, à disposition du lundi au vendredi, de
7 à 23h, hors dimanches et jours fériés, pour
se déplacer dans le secteur de la communauté

de communes, et au-delà,
dans un périmètre prédéterminé.

Coût : 3€ par voyage dans la CCSI
5€ hors CCSI

Supplément tarif nuit (19 à 23h) : 1,87€/km

Carte gratuite obligatoire

Disponible en mairie (03.89.25.40.18)

et à la CCSI (03.89.25.44.88)

Fournir une photo d'identité

DECHETTERIE D'ILLFURTH

Lundi, de 14 à 17h

Mercredi, de 9 à 12h et de 14 à 17h

Samedi, de 9 à 17h, en continu

Le mardi, la déchetterie est ouverte,
de 14 à 16h,

aux seuls artisans et commerçants de la CCSI
(contre redevance)

BENNES A FROENINGEN

Des bennes à verre et à vêtements sont
disponibles route d'Illfurth, à Froeningen
(parking de la pizzeria)

MAIRIE DE FROENINGEN

Téléphone : 03.89.25.40.18

E-mail : mairie.froeningen@wanadoo.fr

SECRETARIAT

Mardi, de 14h30 à 19h

Vendredi, de 14h30 à 18h

PERMANENCES DU MAIRE

(sur rendez-vous)

Mardi et jeudi, de 18 à 19h

En cas de congé de la secrétaire, les
consignes sont disponibles sur le répondeur.

NOUVEAUX HABITANTS

Les nouveaux habitants sont invités à
s'inscrire en mairie. Tous les renseignements
utiles leur seront fournis à cette occasion.

L'inscription sur la liste électorale doit faire
l'objet d'une demande spécifique.

CARTE D'IDENTITE

Pièces à fournir et modalités :

- Deux photos d'identité réglementaires
prises de préférence par un professionnel
- Un justificatif de domicile : copie d'une
facture de gaz, d'eau ou d'électricité
- Une copie intégrale de l'acte de naissance,
à demander à la mairie du lieu de naissance,
pour les personnes encore en possession
d'une carte en papier et celles ayant perdu
leur carte

- Le demandeur doit se déplacer
personnellement

Attention, la délivrance d'une carte
d'identité peut prendre plusieurs semaines,
surtout en période de congés

PASSEPORT

Les demandes de passeport ne se font plus
en mairie de Froeningen, mais à la mairie
d'Altkirch ou de Mulhouse.

Agenda

Jeudi, 29 mars	20h30	Soirée d'information compostage	Spechbach-le-Haut salle communale
Samedi, 31 mars	20 h	Théâtre alsacien	Foyer Sainte Barbe
Vendredi, 6 avril	matinée	Pêche pour tous et repas « carpes frites »	Etang de l'Eichmatt
Samedi, 21 avril	14 h	Remise des composteurs	Cour de l'Ecole
Dimanche, 22 avril	8 h-18 h	Election présidentielle 1 ^{er} tour	Mairie
Dimanche, 29 avril	toute la journée	Fête des rues de l'Union Sainte Barbe	Dans tout le village
Dimanche, 6 mai	8 h-18 h	Election présidentielle 2 ^e tour	Mairie
Jeudi, 31 mai	17 h – 19h30	Don du sang	Foyer Sainte Barbe
Dimanche, 10 juin	8 h -18 h	Elections législatives 1 ^{er} tour	Mairie
Dimanche, 17 juin	12 h	carpes frites	Chalet des pêcheurs
	8 h-18 h	Elections législatives 2 ^e tour	Mairie
Samedi, 7 juillet	à partir de 19 h	Soirée « tartes flambées » des sapeurs-pompiers	Terrain de sport route départementale
Dimanche, 22 juillet	selon planning	Tournoi de pétanque du CLF	Terrain de sport route départementale
Dimanche, 5 août	Voir bulletin paroissial	14 Saints-Auxiliaires	Eglise paroissiale
Mardi, 18 septembre	de 17 h à 19h30	Don du sang	Foyer Sainte Barbe
Dimanche, 23 septembre	12 h	Repas choucroute de l'Union Sainte-Barbe	Foyer Sainte Barbe

***FROENINGEN INFOS est réalisé, imprimé et diffusé
par la commune de FROENINGEN***

***Rédaction et mise en page : Christiane SCHULTZ
Page de titre conçue gracieusement par François JEKER***